RAPPORT ANNUEL

Ville de Québec

85-6504/

LE MESSAGE DU MAIRE

Cher concitoyen
Chère concitoyenne,

C'est avec une légitime fierté que nous vous présentons le rapport annuel de la Ville de Québec sous cette nouvelle forme qui vous permettra, non seulement de connaître le bilan de son administration sous ses aspects pécuniaires mais également, d'être informés sur les diverses réalisations qui, tout au cours de l'année 1984, ont contribué au mieux être et à la qualité de vie de chaque citoyen.

En prenant connaissance des informations contenues dans ce rapport, vous trouverez de nouveaux motifs d'être fiers de notre ville et de ceux qui, au jour le jour, contribuent par leur travail à en faire un milieu de vie agréable pour chacun de vous.

Vous constaterez, à votre satisfaction, que vos administrateurs municipaux ne ménagent aucun effort pour répondre le mieux possible à vos attentes tout en tenant compte de votre capacité de payer pour vous assurer un juste retour de vos taxes municipales.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur un aspect ou l'autre de ce rapport, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous nous ferons un plaisir de vous les communiquer.

Jean Pelletier
Maire de Québec

LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

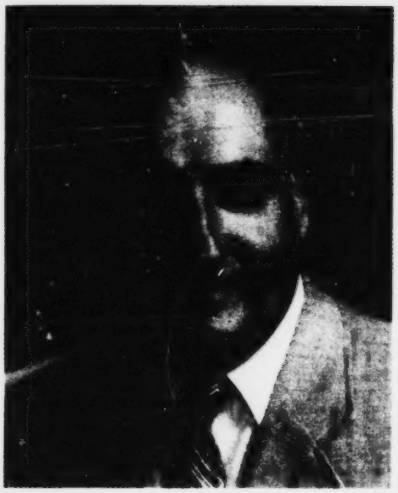

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers,

Au lendemain de ses 375 ans, célébrés fièrement en 1983, la Ville de Québec a continué à mettre en valeur avec détermination son patrimoine historique et culturel. Ainsi, dans la foulée des actions de la dernière décennie, des efforts particuliers ont été consentis pour atteindre une pleine revitalisation du centre-ville de Québec. Cet objectif majeur s'accompagne cependant d'une volonté de ne rien négliger pour répondre adéquatement aux besoins des citoyens de l'ensemble du territoire de la Ville.

Le présent rapport annuel veut témoigner des actions de l'administration municipale. Traditionnellement, ce rapport était avant tout un document interne à diffusion restreinte. En 1984, les autorités ont décidé, vu son intérêt, de lui donner une diffusion plus large, jumelée à celle des états financiers déjà diffusés. Nous espérons que cette initiative permettra à nos partenaires de mieux connaître les faits et gestes de l'administration de la Capitale.

Jacques Perreault
Le directeur général de la Ville.

TABLE DES MATIÈRES

LE MESSAGE DU MAIRE 1

LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 3

TABLE DES MATIÈRES 5

LE CONSEIL MUNICIPAL 7

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL 8

LES MEMBRES DES COMMISSIONS ET DES ORGANISMES DE LA VILLE 9

LA DIRECTION GÉNÉRALE 11

LE SERVICE DU GREFFE 13

LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT 17

Le Service de la circulation et du transport 18

Le Service de l'ingénierie 21

Le Service technique 25

Le Service des travaux publics 28

Le Service de l'urbanisme 31

LES SERVICES ADMINISTRATIFS 37

Le Service du contentieux 38

Le Service des finances 41

Le Service de l'organisation du travail et de l'informatique 44

Le Service du personnel 46

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES 49

Le Service des communications 50

Le Service des loisirs et des parcs 53

Le Service de police 59

Le Service de protection contre l'incendie 64

LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC 68

FINANCIAL STATEMENTS 69

LE CONSEIL MUNICIPAL

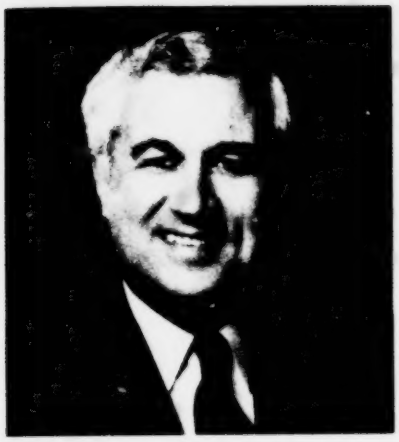

Jean Pelletier
Maire
Président du comité exécutif

Jacques Boudreau[2], district 1

Edmond Loupret, district 2

André Forges, district 3

Claude Lemieux, district 4

Rodrigue Garon, district 5

Gilles Therriault, district 6

Jean-Guy Drolet[1], district 7

André Tremblay, district 8

Gérard Marcotte, district 9

Alfred Roy[1], district 10

Yvon Vézina, district 11

Pierre Mainguy, district 12

Luc Cimon, district 13

Rosaire Clermont, district 14

Théo Genest, district 15

Jean-Paul Morency[1], district 16

Gérard Barber, district 17

Gaston Bisson, district 18

Gilles Gilbert, district 19

Gilles Gagnon[1], district 20

Léonce Bouchard, district 21

[1] Membre du Comité exécutif
[2] Président du Conseil municipal

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

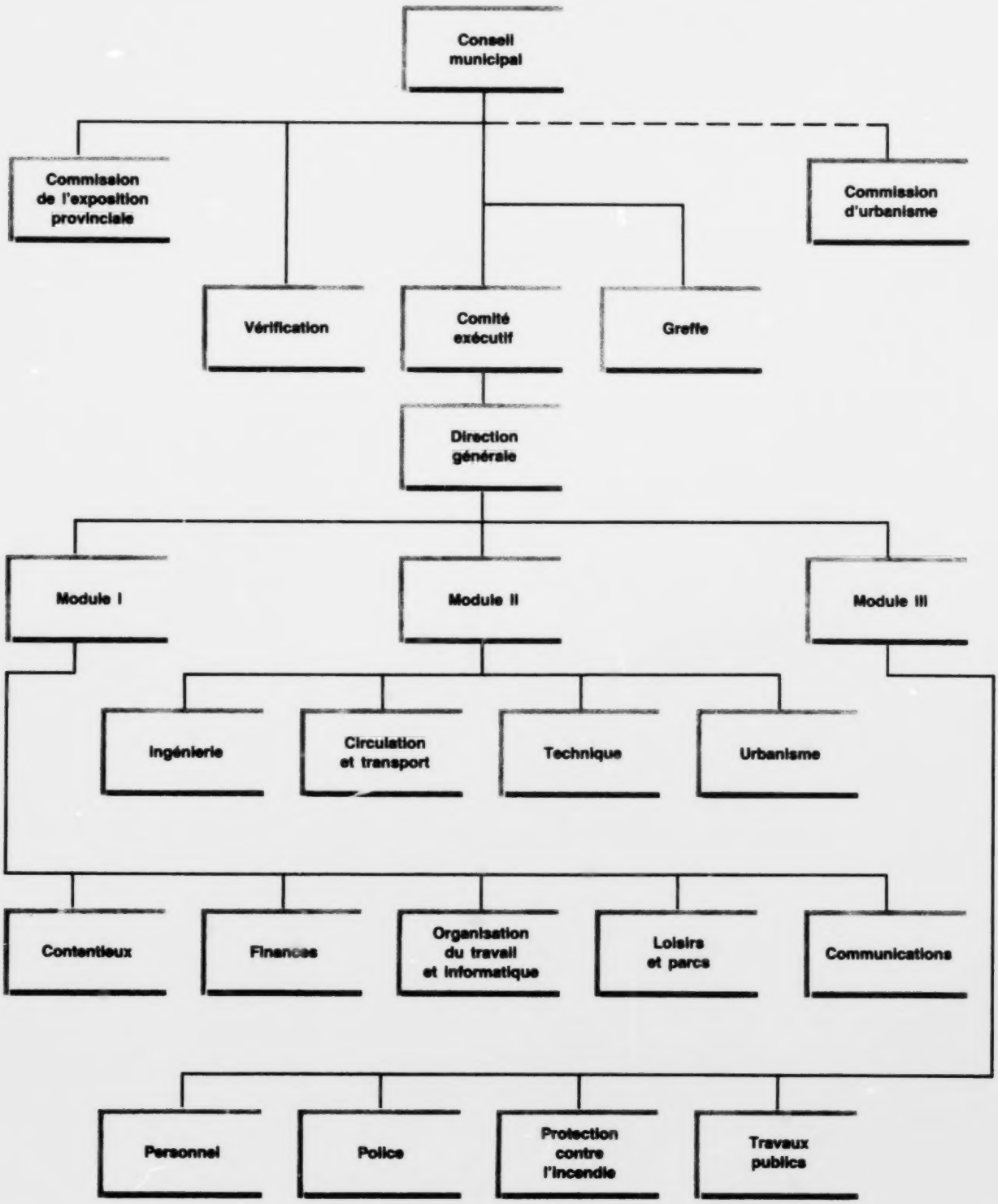

Les directeurs généraux

Directeur général	Jacques Perreault
Directeur généraux adjoints	Jacques Alméras Jean-Paul Bourret Hervé Brosseau
Greffier	
	Me Antoine Carrier
Vérificateur	
	Roger Lachance

Les directeurs de services

Service de la circulation et du transport	Marcel Laliberte
Service des communications	Louis R. Dumas
Service du contentieux	Denis Boutin
Service des finances	Guy Martineau
Service de l'ingénierie	Yves Marchand
Service des loisirs et des parcs	Laurent Bélanger
Service de l'organisation du travail et de l'informatique	André Boucher
Service du personnel	François Jutras, dir. intérimaire
Service de la police	Raynald Desjardins, dir. intérimaire
Service de la protection contre l'incendie	Raymond Chevalier, dir. intérimaire
Service technique	Roger Guay
Service des travaux publics	Roger Gagnon
Service de l'urbanisme	Serge Viau

Organismes recevant des contributions ou des transferts de la Ville de Québec

1. Communauté urbaine de Québec

Président du Conseil	Michel Rivard
Directeur général	Maurice Bergeron

2. Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec

Président	Léonce Bouchard
Directeur général	Liguori Hinse

3. Office municipal d'habitation du Québec

Président	Jacques Almeras
Directeur général	Denis Luneau

4. Commission de l'exposition provinciale de Québec

Président	Jean Pelletier
Directeur	Pierre Brousseau

5. Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Président	Claude Vincent
Directeur général	Michel Beaumont

6. La Corporation du mail Saint-Roch

Président	Jean Pelletier
Gérant	Charles Robitaille

7. Institut canadien de Québec

Président	Fernand Hould
Directeur général	Philippe Sauvageau

8. La Commission athlétique de la Ville de Québec

Président	Rosaire Clermont

9. Le Centre municipal des Congrès

Directeur	Philippe Hamel

LE BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau du directeur général assure un lien constant entre le Conseil municipal, le Comité exécutif et les treize services municipaux, les bureaux du Greffe et de la Vérification et cinq organismes avec lesquels la Ville entretient des liens étroits et financiers. Ces organismes sont: la Commission de l'exposition provinciale, le Mail Centre-Ville, l'Institut canadien qui administre le réseau des bibliothèques de Québec, l'Office municipal d'habitation de Québec et la Société municipale d'habitation Champlain.

Le Comité exécutif et le Bureau du directeur général

En 1984, le Bureau du directeur général a préparé 60 ordres du jour pour le Comité exécutif, instance-clé de l'administration courante de la Ville.

Ainsi, 3 168 dossiers ont été présentés dont 625 ont nécessité de la correspondance. Par la suite, 58 projets de règlements ont été acheminés au Conseil municipal. Conséquemment, 1 478 dossiers sont maintenus actifs à la Direction générale. Ces dossiers ont donné lieu à 3 886 interventions écrites.

La gestion financière

Le budget de fonctionnement

Le directeur général a le mandat de proposer au Comité exécutif ainsi qu'au Conseil municipal un budget de fonctionnement équilibré.

Le processus budgétaire

Au cours de l'année 1984, le Bureau du directeur général s'est adjoint un coordonateur afin de donner suite à la volonté continue de la Ville de se doter d'une gestion qui permettra d'optimiser la valeur des services rendus aux citoyens en contrepartie de l'argent dépensé.

Ainsi, le « Système budgétaire axé sur la performance », tel que proposé pour la gestion des services à la ville, vise les trois buts suivants:

- Une meilleure efficacité, i.e. de s'assurer que les programmes de la Ville atteignent réellement les résultats escomptés;
- une meilleure efficience, i.e. d'optimiser la production de services aux citoyens au plus bas prix possible;
- une meilleure économie, i.e. l'acquisition des bonnes ressources au moment propice et au meilleur prix possible.

Les dossiers spéciaux

Au-delà de la vie quotidienne et normale d'une municipalité, la Capitale se voit aussi l'hôte de plusieurs événements spéciaux. Ce fut particulièrement vrai en 1984.

En effet, en 1984, la Ville de Québec fut, pendant 63 jours, l'hôte de l'Été Mer et Monde qui se déroula principalement sur le site du Vieux-Port. Ainsi, le Rassemblement des Grands Voiliers, la Transat-Tag, la Course Challenge Canada et les Voiles Filantes furent autant d'activités qui animèrent le port de Québec et son vieux quartier de façon très intensive.

Et, au terme de cette saison estivale très remplie, c'est-à-dire au début du mois de septembre, la Vieille Capitale accueillait un personnage de très grande importance en ses murs: Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. Cette visite demeurera un événement inoubliable qui, tout comme l'Été Mer et Monde, a exigé une planification et une préparation très minutieuses de la part de la Ville.

La Gare intermodale et le réseau routier

La décision du gouvernement du Québec de s'associer à ce projet a permis d'entreprendre la réalisation du concept global de la Gare intermodale. L'année 1984 fut marquée par le début des travaux: les fondations et le stationnement ont été mis en chantier. En décembre 1984, le coût de ces travaux était d'environ 1,5 millions de dollars.

Le plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.)

Les données de gestion constituent pour l'administration de la Ville de Québec une ressource importante pour la prise de décision. Conséquemment, à une époque où les dossiers deviennent de plus en plus complexes et où une utilisation optimale des crédits disponibles est impérative, les autorités de la Ville de Québec ont confié au Bureau du directeur général le soin de coordonner une étude réalisée par l'entreprise privée pour se doter d'un plan de développement de la gestion de l'information.

Trois objectifs ont inspiré cette démarche: l'amélioration de la qualité des services aux citoyens et de la productivité ainsi que l'acquisition des meilleurs outils d'aide à la décision. Cette étude doit être déposée à la Ville à la fin du premier trimestre de 1985.

LE SERVICE DU GREFFE

Le Service du greffe assume le rôle de secrétariat général de l'administration municipale et assure, à ce titre, le support administratif tant pour le Conseil municipal que pour le Comité exécutif.

Le Service du greffe a également l'obligation d'assurer la garde et la conservation de tous les documents officiels de la Ville: c'est cependant à sa Division des archives qu'est confiée cette responsabilité administrative.

Le support administratif

Le support administratif offert par le Service du greffe revêt plusieurs formes. Ainsi, ce service est responsable de la procédure du Conseil municipal. En tant que secrétaire, le greffier de la Ville doit acheminer aux membres de ce conseil, pour décision appropriée et conformément aux dispositions de la Charte, toute résolution adoptée par le Comité exécutif et dont l'objet relève de la juridiction exclusive du Conseil municipal.

C'est le greffier de la Ville qui convoque les séances du Conseil municipal, prépare tous les avis et publications pertinents, et rédige dans leur forme exécutoire les décisions du Conseil ainsi que les procès-verbaux de ses délibérations.

Le greffier est également secrétaire du Comité exécutif et à ce titre, il est responsable de la rédaction des résolutions et des procès-verbaux des délibérations de ce comité.

De même, le Service du greffe fournit les services de secrétariat aux conseillers municipaux de la Ville et de certaines commissions créées par le Conseil, comme par exemple, le Comité de surveillance et d'étude de la piste de course de Québec ou encore, de certains organismes, telle la Corporation du Mail Saint-Roch.

Le Service du greffe est responsable de la publication de tous les avis publics de la Ville et doit procéder à l'ouverture de toute soumission publique.

En vertu de la Loi, le greffier, son adjoint et son assistant, sont autorisés à tenir les registres de l'état civil et son habilités à enregistrer les naissances des enfants dont les parents sont domiciliés dans les limites du territoire de la Ville.

La Charte de la Ville stipule également que tous les contrats et toutes les conventions de la Ville doivent être signés par le maire et le greffier.

Enfin, le protocole et la mise en application des divers programmes d'accueil sont sous la responsabilité du Service du greffe.

La conservation des archives

Ayant l'obligation légale d'assurer la garde et la conservation de tous les documents officiels de la Ville, c'est la Division des archives du Service du greffe qui assume cette responsabilité. Les principales activités de cette division sont: l'acquisition, la diffusion, l'entretien, la conservation, la reproduction, le triage et l'élimination de documents; l'élaboration d'instruments de recherche; et, la préparation des calendriers de conservation.

Les activités du Service du greffe

Activités générales

1. Le greffe:

Au cours de l'année 1984, 26 séances du Conseil municipal ont été convoquées et 443 dossiers ont fait l'objet de décisions spécifiques. Les membres du Conseil municipal ont adopté les 57 règlements municipaux suivants:

Le Comité exécutif a tenu 62 réunions où 2 235 dossiers ont été adoptés. Il s'est aussi tenu 76 séances d'ouverture de soumissions publiques et plus de 575 dossiers ont été traités lors de l'ouverture de ces soumissions.

Enfin, 389 naissances ont été enregistrées dans les registres de l'état civil. Plusieurs jugements, attestations et autres informations ont dû être inscrits à ces mêmes registres.

De plus, le Service du greffe a pro-

Nombre	Sujet	1984
18	Emprunts	
14	Zonage et urbanisme	
7	Établissement de programmes de subvention [1]	
4	Sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC)	
14	Règlements se rapportant à des sujets aussi variés que l'inspection des aliments, les bateleurs et amuseurs publics, les fermetures de parties de rues, la circulation, les taxes, la réglementation sur les imprimés et les objets érotiques, etc	

[1] Par exemple, les programmes d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours, d'aide à la restauration résidentielle Saint-Roch, de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, etc

Activités	1982	1983	1984
Séances du Conseil municipal	24	22	26
Résolutions du Conseil municipal	400	472	443
Règlements municipaux	68	76	57
Séances du Comité exécutif	65	63	62
Résolutions du Comité exécutif	1 660	2 342	2 235

cédé à l'assermentation et à l'attestation officielle de plusieurs centaines d'affidavits, de procurations, de déclarations statutaires et autres documents de même nature. Le tableau ci-dessous fait état de quelques-unes de ces activités.

Le 1er juillet 1984, la presque totalité des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels entrait en vigueur. Le greffier adjoint de la Ville a été désigné pour agir à titre de responsable de l'application de cette loi.

Il est important de mentionner que le bureau du responsable de la Loi est l'unique guichet d'accès aux documents et renseignements personnels détenus par la Ville. Cette nouvelle activité confiée au Service du greffe est imposante puisque plus de 800 dossiers sont traités à chaque mois, soit près de 10 000 annuellement.

La conception des outils administratifs nécessaires à la mise en oeuvre de cette loi a été réalisée dans un premier temps; ensuite, un recensement des renseignements nominatifs détenus par les services municipaux a été effectué. Par la suite, on a procédé à la création des formulaires et des procédures (requis avant l'entrée en vigueur de la Loi) et l'inventaire des documents actifs de l'administration municipale a été entrepris en vue d'établir un système de classement répondant aux exigences de l'article 16 de cette loi.

La structure de classement, correspondant aux activités de gestion et de développement de la Ville de Québec, fera l'objet d'une application progresssive dans chacun des services municipaux.

2. Les archives:

L'archiviste de la Ville produit chaque année un rapport détaillé des activités de la Division des archives du Service du greffe. Ce document, disponible pour consultation, fait état de l'évaluation des programmes réguliers de travail des archives et de l'apparition de nouvelles activités, notamment aux chapitres du microfilmage et des calendriers de conservation.

Les tableaux ci-dessous concernent les principales activités de la Division des archives et n'en donnent qu'un aperçu statistique.

Acquisitions

Types	**Provenance**	**1984**
Cartes et plans	Services municipaux	119 pièces
Cartes et plans	Dons d'individus, achats	4 pièces
Cartes postales et partitions de musiques	Dons d'individus	336
Documents semi-actifs	Services municipaux	759 pi³
Gravures et affiches	Dons d'organismes, d'individus achats	163
Manuscrits et imprimés	Dons d'individus, services municipaux, achats	15,5 m et 34 documents
Objets	Services municipaux	133
Photographies, négatifs et diapositives	Dons d'individus, services municipaux, achats	1 092
Volumes	Services municipaux, achats	166

Traitement et description

Types	1984
Triage	39 pi³
Eliminations	842 pi³
Cotes de localisations	759
Inventaire de documents conservés au Centre de prearchivage	45
Calendriers de conservation	191
Instruments de recherche	13
Production de microfilms	447 bobines
Restauration gravures	2
registres	12
Reliure	33
Corrections de noms de rues	2 204
Catalogage de volumes	198
Inventaire d'objets	250

Diffusion

Types	1984
Publications	5
Prêts de pièces à des expositions	418
Prêts de pièces pour illustrations	181
Communications	1

LES SERVICES DE

DÉVELOPPEMENT

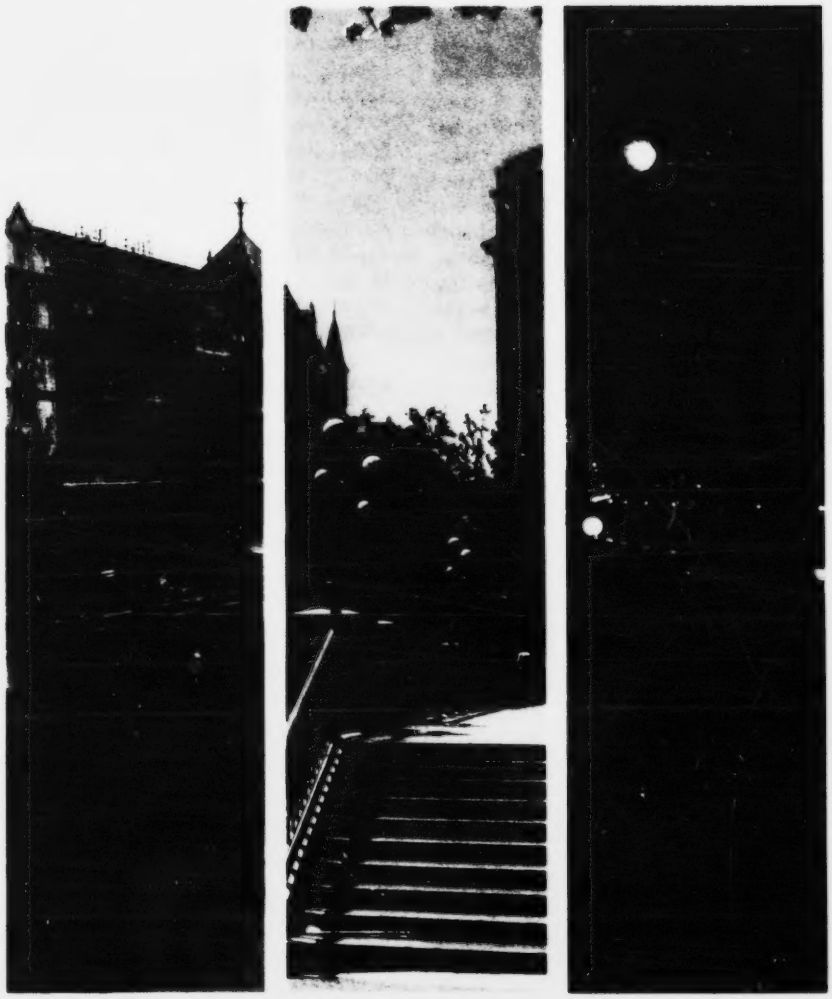

LE SERVICE DE LA CIRCULATION ET DE TRANSPORT

Le Service de la circulation et du transport doit assurer, tant pour les personnes que pour les biens, les meilleures conditions de déplacement et ce, sur tout le territoire de la Ville de Québec. Cette tâche est accomplie en considérant les points de vue de l'efficacité, de la sécurité, de l'économie et du comfort.

De manière générale, le Service s'occupe de tout ce qui concerne la circulation et le stationnement des véhicules sur les rues et les places publiques. Il voit, entre autres, à la sécurité routière, à l'élaboration du réseau routier, au contrôle par signaux lumineux, à la gestion de la signalisation routière, de la brigade scolaire et des terrains de stationnement, à l'application des règlements relatifs au stationnement, à la qualité et à l'efficacité du transport en commun dans la Ville et enfin, à la réalisation des études et des plans d'ensemble appropriés.

Les activités du Service

Les événements de Québec 84 et la visite papale

Des événements sans précédent à Québec ont permis au Service d'atteindre de nouveaux sommets en matière d'application de techniques de transport souples et efficaces. Les événements de Québec 84 et la visite papale ont exigé des efforts de concertation peu communs avec certains services de la Ville ainsi qu'avec les différents intervenants des deux rives du fleuve Saint-Laurent pour mettre en oeuvre le plan de transport le plus approprié à ces grandes fêtes.

La mission du Service pour l'été 84 a été de faciliter la réalisation de ces événements par tous les moyens possibles, tout en s'assurant que les activités socio-économiques et culturelles des citoyens et que la vie normale de leur ville se poursuivent dans des conditions raisonnables.

De telles fêtes ne pouvaient réussir sans que certaines modifications dans les modes de déplacement des gens soient apportées. Ainsi, tout un arsenal de moyens fut employé: voies réservées et terminus d'autobus, stationnements satellites, couloirs piétonniers, réglementation et signalisation spécifiques, surveillance spéciale, postes d'accréditation et de filtrage aux accès stratégiques, et centres de coordination.

La création au Service d'un centre d'accréditation et d'information a contribué de façon importante à sécuriser les gens et à leur permettre de poursuivre leurs activités sans trop de heurts, particulièrement dans les secteurs du Vieux-Port et du Vieux-Québec.

La collaboration de la population et le peu de plaintes reçues démontrent bien que le plan de transport fut appliqué avec souplesse et efficacité pour collaborer le plus possible avec les organisateurs des activités de Québec 84 et de la visite du Pape. Ainsi, des conditions de circulation et de transport très convenables furent maintenues sur l'ensemble du réseau routier.

La planification de la circulation et du transport

Le plan de transport de la Basse-Ville fut complété au cours de l'année par la publication de deux rapports importants: *Le plan de transport Vieux-Québec/Basse-Ville — problématique et propositions*, et *Vieux-Québec/Basse-Ville — une invitation à la renaissance d'un quartier*.

La première application de ce plan fut l'implantation des mesures nécessaires en vue d'élaborer une stratégie à court terme pour contrer les déficiences en stationnement dans le secteur de la rue Dalhousie. Les études se poursuivent dans le secteur Vieux-Québec/Haute-Ville; elles se termineront en 1985.

Une étude importante sur la coordination et la commande centrale par ordinateur des feux de circulation de la ville fut amorcée au cours de l'année. Les consultants nous feront leurs recommandations en 1985, quant à la faisabilité d'un tel système. Ce dernier améliorera sensiblement les conditions

le circulation, tout en diminuant la pollution et favorisant les économies de carburant.

Le projet d'informatisation des données, relatives aux caractéristiques du réseau routier et de la signalisation routière de la Ville de Québec, fut complété en 1984. Dès 1985, il sera donc possible au Service de répondre plus rapidement aux demandes des autorités de la Ville et des citoyens, et de réduire les délais de planification des projets.

Ce nouveau système permettra aux autres services de la Ville d'y inclure les informations pertinentes au déneigement, à l'état de la chaussée, aux lampadaires, aux arbres, etc. Ainsi, ces informations constitueront la base d'une importante banque de données pour la Ville. Dans le cadre d'un programme de création d'emplois, ce projet a donné du travail à dix personnes. Afin de définir la situation actuelle et les besoins du Service, le plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.) a nécessité de nombreuses recherches et consultations auprès des spécialistes.

Des études importantes ont aussi dû être effectuées dans le cadre du projet de la Gare intermodale afin d'y intégrer de manière fonctionnelle les terminus des autobus de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et de la compagnie de transport Voyageur, et de la doter des voies d'accès et des stationnements nécessaires.

La Place d'Youville a également fait l'objet d'études d'aménagements afin qu'elle convienne mieux à ses fonctions de terminus d'autobus et de voie d'accès au secteur fortifié de Québec tout en respectant le cadre d'animation socio-culturelle et de détente pour les citoyens et les visiteurs de ce secteur. D'autre part, le réseau de pistes cyclables des bords de la rivière Saint-Charles fut prolongé jusqu'au Bassin Louise et rattaché aux réseaux de Limoilou et de Charlesbourg par le nouveau pont Samson.

Des consultations élaborées avec le ministère des Transports du Québec ont permis au Service de conclure une entente pour le réaménagement de certains tronçons du boulevard Hamel dans la ville de Vanier et la réfection complète du système de synchronisation des signaux lumineux, tombé en désuétude.

Le Service a également appuyé la compagnie de transport Voyageur lors de sa requête auprès de la Commission des transports du Québec (C.T.Q.) concernant l'établissement d'un service d'autobus express entre les villes de Québec et de Trois-Rivières.

Les études de préparation du plan d'urbanisme et de développement ont occupé une bonne partie du temps des planificateurs en transport du Service pour la détermination des termes de référence de la politique de transport et des quatorze plans de secteurs, de même que pour l'élaboration du volet « concepts et orientations institutionnelles » d'une politique de stationnement générale pour la Ville.

Un couloir piétonnier particulièrement achalandé fut réaménagé selon un design plus fonctionnel et d'inspiration britannique. Il s'avère maintenant beaucoup plus sécuritaire. Ce couloir piétonnier traverse les voies rapides du boulevard Saint-Cyrille près de la Colline parlementaire. Les usagers ont manifesté de façon non équivoque leur satisfaction.

L'administration et les activités

Un événement majeur a mobilisé le Service en 1984 : la relocalisation de ses effectifs administratifs et techniques dans l'édifice Price et de sa Section des agents de stationnement et des brigadiers scolaires au 15, de la rue Saint-Nicolas. Ces déplacements ont permis d'aménager de manière fonctionnelle les différentes divisions et sections du Service et de créer un environnement de travail qui suscite une meilleure productivité.

De plus, l'efficacité des services de secrétariat fut améliorée par l'acquisition d'un système-clé IBM pour le traitement de l'information. Le Service en a également profité pour rassembler l'information existante sous forme de documents, revues techniques, bouquins spécialisés dans le domaine du transport, dans un centre de documentation qui en facilitera la consultation.

La charge de travail de la Section de la gestion des stationnements a considérablement augmenté lors de l'été 1984 suite à l'ouverture de plusieurs terrains de stationnement servant à relocaliser la clientèle déplacée par l'aménagement des terminus d'autobus de la rue Dalhousie et de la gare du Palais. Les revenus du stationnement sur rue et des terrains de stationnement ont augmenté d'environ 50 %.

Les études de circulation, effectuées ces dernières années dans le quartier Limoilou, ont entraîné des modifications importantes à la réglementation de la circulation sur les artères principales. Il en a été de même pour les parcours d'autobus et le stationnement sur rue et ce, à la satisfaction des résidents et des marchands du quartier.

Les travaux de construction de la Ville, d'une ampleur inhabituelle et en préparation aux événements de Québec 84, de même que l'enfouissement des conduites de Gaz Intercité inc., ont exigé beaucoup d'efforts de la part des équipes de signalisation. De plus, un projet spécial de modernisation des plaques toponymiques fut réalisé dans certains quartiers, particulièrement dans le Vieux-Québec, afin de les rendre plus conformes au caractère historique de ce secteur.

La construction du tunnel Joseph-Samson a exigé des recherches importantes pour le doter en équipements de signalisation très sophistiqués et qui en optimisent la capacité dans les meilleures conditions de sécurité. Ce système prévoit l'ajout d'équipements de télévision en circuit fermé pour la surveillance de la circulation et le contrôle du trafic dans les voies réversibles, au moyen d'un micro-ordinateur situé à l'édifice Price.

Un programme de vérification des signaux lumineux fut amorcé pour

Quelques statistiques	1983	1984
Demandes écrites des autorités et des services municipaux	325	450
Modifications à la signalisation, suite à l'approbation du Comité exécutif	392	443
Interventions et entretien de la signalisation routière	20 300	17 255
Intersections réaménagées avec des plaques de nom de rue	98	494
Signalisation des chantiers de construction	480	1 104
Traitement des permis de coupe pour des travaux sur la voie publique	272	297
Marquage : traverses zébrées, lignes d'arrêt et flèches de direction	1 277	1 310
Lignes longitudinales	140 km	144 km
Contraventions au stationnement	100 892	129 125
Terrains de stationnement exploités	21	27
Vérification des conditions de circulation, des temps de parcours et comptages manuels	13 000	13 000
Heures de comptage avec compteurs automatiques	13 000	13 000
Études de stationnements	15	12
Signaux lumineux : nouvelles installations et modernisation de systèmes	14	13
Installations de phases exclusives sur demande pour piétons	6	13
Signaux lumineux : interventions, phasage, minutage	133	142
Traitement des demandes de permis de construction	59	59
Réaménagement des carrefours routiers de rues et d'artères	43	37
Plans fonctionnels de voies de circulation	33	47
Arrêts d'autobus étudiés	90	83
Permis de résidents (stationnement sur rue)	1 120	2 026

s'assurer que chacune des installations est intègre de fonctionnement et d'installation (ampoules brûlées, systèmes accidentés, visières manquantes, séquences de feux inadéquates, etc.).

Enfin, et suite aux requêtes du Service auprès du ministère des Transports du Québec, une commission permanente pour la révision de la signalisation routière fut instituée. Le Service de la circulation et du transport y a siégé régulièrement afin de rendre les messages routiers plus conformes aux réalités de la circulation.

LE SERVICE DE L'INGÉNIERIE

Suite à la décision des autorités municipales de restructurer en profondeur le Module de développement, deux nouveaux services ont été créés, ceux de l'ingénierie et des travaux publics, tandis que les Services de l'aqueduc et de la voie publique ont été totalement radiés.

Le Service de l'ingénierie, quant à lui, est responsable du traitement des eaux, des activités de laboratoire, de la conception et de la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie, et de la programmation de tous les projets prévus dans l'emprise des rues. De son côté, le Service des travaux publics assume l'entretien et la réparation de toutes les propriétés de la Ville.

Le Service de l'ingénierie se compose maintenant d'un secrétariat et de quatre divisions: la Division du traitement des eaux qui s'occupe de la production et de la distribution de l'eau potable, et de l'élimination des égouts domestiques; la Division des réseaux qui a la responsabilité de la conception et de la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie municipale; la Division des laboratoires qui contrôle la qualité de l'eau potable, vérifie l'état des aliments prélevés dans les établissements alimentaires de la Ville et répond aux demandes d'analyse soumises par les autres services; et enfin, la Division de la programmation qui planifie et propose aux autorités tous les projets qui ont une incidence sur le réseau routier.

Traitement des eaux	**1983**	**1984**
Production totale d'eau potable	54 047 940 m³ (11 895.950 M gal.)	55 276 130 m³ (12 166.285 M gal.)
Population desservie	225 000 hab.	225 000 hab.
Consommation journalière	148 077 m³ (32.592 M gal.)	151 441 m³ (33.317 M gal.)
Consommation moyenne par personne par jour	658 litres (145 gal.)	671 litres (148 gal.)

La Division du traitement des eaux

Les activités de cette division, anciennement appelée « des opérations », n'ont pas été modifiées, seul son nom a changé.

Par rapport à l'an dernier, la production totale d'eau a augmenté de 2,27 %. Cet accroissement s'explique, en partie, par la réorganisation des services et par le transfert, au début de 1984, de certaines responsabilités au Service des travaux publics. Quelques mois se sont passés avant que l'on puisse poursuivre de façon normale la réparation des fuites d'eau et, pendant cette période, la consommation d'eau a augmenté de plus de 10 000 mètres cubes par jour (2 millions de gallons). Ainsi, au cours de l'année, 58 bornes-fontaines défectueuses et 12 bris de conduite ont été repérés par l'équipe de recherche de fuites et réparés par le Service des travaux publics.

Au mois de janvier 1984, les activités de l'usine de traitement d'eau ont été totalement arrêtées pendant trois jours, afin de pouvoir effectuer certaines réparations mécaniques et électriques dans la chambre de dérivation et injecter du béton liquide sous les planchers du bassin central d'eau claire pour en assurer l'étanchéité. Pendant cette période, la Ville fut alimentée par la seule conduite de 42 pouces.

Depuis plusieurs années, le barrage de prise d'eau à Château-d'Eau était déficient et laissait passer une grande quantité d'eau par les joints de pierre. Cette structure, construite en pierres

de taille vers 1850, n'avait pas ou peu subi de réparations depuis son érection. Au cours des mois de septembre et octobre, le Service technique a donc procédé à la reprise de tous les joints des pierres et à la solidification des assises du barrage pour un coût de 76 324 $.

Suivant une directive émise par le ministère de l'Environnement du Québec sur les dangers d'un produit toxique appelé BPC et contenu dans les transformateurs d'électricité utilisés pour la production d'ozone à l'usine de traitement d'eau, ces derniers auraient dû être remplacés. Cela aurait entraîné un investissement d'au-delà de 300 000 $. Pour obvier à cette dépense, toutes les ouvertures du plancher soutenant ces équipements ont été obturées et des réservoirs en tôle ont été confectionnés et installés sous les transformateurs afin de recueillir les fuites possibles de BPC. Les auto-

Eau potable vendue	1983	1984
	m³	m³
Vanier	2 052 492	2 052 162
Ancienne-Lorette	1 964 350	1 864 877
Charlesbourg & Lac Saint-Charles	1 390 040	1 232 173
Saint-Emile	704 986	509 373
Loretteville	361 564	220 737
Village des Hurons	709 019	808 598
Saint-Gabriel-de-Valcartier	20 389	19 375
Sillery	240 624	12 773
Total :	**7 443 466**	**6 720 068**

Ces villes avoisinantes, desservies par Québec, ont été plus vigilantes qu'antérieurement sur le gaspillage d'eau potable et une diminution sensible de près de 10 % est notée dans leur consommation.

Dépenses relatives au traitement des eaux	1983	1984
	$	$
Personnel	727 138	843 436
Produits chimiques	402 848	399 324
Electricité	300 239	356 886
Entretien (pièces et accessoires)	230 263	292 479
Autres	22 226	39 325
Total :	**1 682 714**	**1 831 450**

L'augmentation importante du coût de production d'eau est due à trois causes majeures :

- La rémunération d'un nouvel ingénieur pour seconder le chef de Division,
- le renouvellement d'appareils d'automatisme pour un coût dépassant 120 000 $,
- et, l'augmentation substantielle de la facture d'électricité.

rités du Ministère ont accepté temporairement cette solution.

La pose de vannes de réduction et l'exécution de modifications mineures sur le réseau d'aqueduc ont permis la baisse des pressions d'opération dans certains secteurs de la Ville et l'amélioration des conditions d'alimentation. Ces transformations ont aussi permis la diminution appréciable des bris d'aqueduc.

La Division des réseaux

Cette nouvelle division, créée au mois de février 1984 par la fusion d'une partie des anciens Services de l'aqueduc et de la voie publique, a comme principales activités: l'étude, la conception et la préparation des plans et devis; la gestion et la surveillance de tous les travaux réalisés sur la voie publique, comprenant l'aqueduc, les égouts et la confection de rues et de trottoirs.

Son personnel permanent se compose de 22 employés dont deux ingénieurs, neuf techniciens, quatre dessinateurs et trois aides-techniques, auxquels s'ajoutent temporairement plusieurs personnes durant la période active de la construction.

Bien que la gestion des travaux entrepris par Bell Canada, Hydro-Québec, Gaz Inter-Cité Québec inc. n'incombe pas au Service de l'ingénierie, la surveillance des travaux de pavage exigés par l'enfouissement des câbles ou des tuyaux, a été assurée par cette division. Bell Canada et Hydro-Québec ont respectivement enfoui 1.2 et 3.0 km de câbles sous les rues de Québec tandis que Gaz Inter-Cité inc. a posé près de 25 km de tuyaux pour desservir le secteur Duberger et d'importants clients tels que la Papeterie Reed.

Toutes les demandes d'information, de même que les plaintes des contribuables concernant l'état des trottoirs et de la chaussée, la capacité des conduites d'aqueduc et d'égouts sont traitées par la Division des réseaux. Elles exigent souvent une visite sur les lieux. Il en va de même pour tous les permis de construction impliquant ces réseaux.

Travaux exécutés	**1984**
	$
Développements industriels et domiciliaires	2 267 800
Programme conjoint	418 600
Projets particuliers	2 632 600
Trottoirs et bordures	1 575 800
Pavages	1 087 200
Total:	**7 982 000**

La Division des laboratoires

Analyse d'échantillons

Le contrôle de la qualité de l'eau potable a nécessité l'examen de plus de 3 000 échantillons prélevés dans le bassin de drainage de la rivière Saint-Charles, à l'usine de traitement d'eau et dans le réseau de distribution. Les contrôles effectués étaient de nature physico-chimique et bactériologique, et servaient non seulement à vérifier la conformité avec les normes exigées pour l'eau potable, mais à protéger le bassin de drainage contre la pollution.

Près de 1 600 échantillons d'aliments ont été examinés, ce qui constitue une augmentation de 14 % sur 1983. Les Fêtes de Québec 1534-1984 ne sont pas étrangères à cet accroissement.

Finalement, un peu moins de 800

échantillons divers ont été soumis par les autres services de la Ville, soit une augmentation de 3 %. Il s'agissait principalement d'eaux de rivière, de piscines et pataugeoires, de produits chimiques et de matériaux de toute nature.

Au cours de l'année, la Division a été active dans plusieurs autres domaines :

- Démarches concernant la santé et la sécurité au travail ;
- études sur l'acquisition de biens et sur l'entretien des infrastructures ;
- traitement de dossiers reliés à l'assainissement et aux déversements à l'égout, dont le suivi du projet d'épuration des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec ;
- participation à des études diverses (qualité de l'eau, contrôle de réalisation et d'entretien des infrastructures, etc.).

Enfin, la Division des laboratoires a été déménagée au 1252, de la Canardière et deux nouveaux employés se sont joints au personnel technique.

La Division de la programmation

Créée au début de l'année 1984, cette division ne se compose présentement que d'un chef et d'un ingénieur. Elle doit planifier, programmer et coordonner tous les travaux projetés dans l'emprise des rues et des places publiques de la Ville. Elle doit aussi gérer le protocole d'entente sur l'assainissement des eaux, conclu avec le ministère de l'Environnement du Québec, et tous les travaux qui en découlent.

De plus, elle est responsable de l'inventaire routier et des systèmes d'entretien programmé de la chaussée. C'est ainsi que la mise à jour de l'état des trottoirs a fourni les informations suivantes : sur 407 km de trottoirs, 261,5 sont en bon état, 21,6 sont acceptables et 123,8 sont à refaire. De tels renseignements permettent d'établir des programmes de remplacement et d'informer les autorités sur les priorités d'investissement.

En 1984, les dépenses en immobilisations pour l'assainissement des eaux ont dépassé les 3,65 millions de dollars. Les principaux travaux ont consisté à :

- Détourner vers les conduites de la Communauté urbaine de Québec les égouts domestiques du secteur Est de Limoilou, antérieurement drainé au ruisseau de la Cabane aux Taupinières.
  Coût : 1 211 000 $
- Terminer les travaux commencés en 1983 dans le but d'intercepter les égouts combinés d'une partie du secteur Champlain, se déversant auparavant dans le bassin Louise, pour les diriger vers le poste de pompage Limoilou.
  Coût : 757 000 $
- Réhabiliter une partie importante des réseaux d'égout domestique dans les districts D S N C O, pour éliminer les eaux parasites provenant du réseau pluvial ou de la nappe phréatique.
  Coût : 1 411 000 $
- Débrancher la majorité des gouttières de toit raccordées à l'égout domestique dans les districts D S N C O.
  Coût : 162 000 $.

Enfin, cette division dirige les comités permanents qui étudient et proposent les dépenses d'immobilisations tels le programme conjoint. Elle participe aussi aux travaux de plusieurs autres comités tels que ceux du fichier-tronçon, des plans d'urbanisme et de gestion de l'information et du programme de développements domiciliaires.

LE SERVICE TECHNIQUE

Le Service technique fournit, lorsque requis, des services liés aux domaines de l'arpentage et de l'électricité. De plus, il est chargé de fournir en équipements motorisés les divers services de la Ville et il voit à la réalisation des projets techniques ainsi qu'à la gestion des propriétés municipales.

Présentement, le Service technique est composé de cinq divisions regroupant environ 200 employés. À l'exception du personnel clérical, tous les autres employés sont soit des ouvriers spécialisés dans l'un ou l'autre des domaines de la construction, soit des techniciens ou encore des professionnels.

La Division de l'arpentage

La Division de l'arpentage réalise les arpentages fonciers, les relevés techniques, la mise à jour de la cartographie topographique et cadastrale, diffuse l'information cadastrale et l'établissement des réseaux de repères altimétriques et géodésiques.

La Division est impliquée tant dans des travaux moins importants en apparence comme certains travaux de nivellement ou de vérification de lignes de rues pour divers services, que dans des travaux majeurs tels ceux concernant la Gare intermodale ou les futurs réaménagements et réfections de rues et places publiques.

La Division de l'arpentage est intervenue dans près de 200 dossiers concernant les domaines suivants:

Les arpentages fonciers:

- 25 cas d'acquisition ou d'expropriation de propriétés;
- 40 dossiers de recadastration ou de parcellaires pour fins de vente ou d'arpentage de sites tels que les projets Bergemont-Canardière, des Cèdres, des Ormes, Murphy, Saint-Sauveur, École Saint-Charles, Monastère des Franciscains (rue de l'Alverne) et les Soeurs Franciscaines (Grande-Allée);
- 10 dossiers de servitudes;
- 30 interventions pour alignements de rues, délimitation de propriétés de la Ville et arpentages divers.

Les arpentages techniques:

- 35 relevés topographiques, calculs de nouvelles géométries de rues et implantation des nouveaux tracés pour les Services de l'ingénierie ou de la circulation et du transport, tels que: Place de l'Hôtel de Ville, marchés Finlay et Champlain, rue Bourdages, rue Petit-Champlain, approches du Pont Bastien, Place d'Youville, secteur de l'Hôtel-Dieu, Marguerite-Bourgeois, carrefour Racine/L'Ormière, raccordement Lessard à des Gradins, boulevard Martel entre boulevard Valcartier et Irlande, etc.;
- 15 arpentages techniques pour différents parcs de la Ville, soit pour du nivellement ou des relevés (parcs Masson, du Musée, Saint-André, Claire-Fontaine, Saint-Joseph, Bardy), soit pour l'implantation de terrains de soccer, de football ou d'anneaux de vitesse;
- 20 relevés techniques divers, notamment pour le mur antibruit de la rue Létourneau;
- 20 interventions dans le projet de la Gare intermodale pour lequel la Division agit comme coordonnateur entre les différents intervenants pour les questions d'arpentage, de localisation de structures et de nouvelles géométries de rues.

Les réseaux altimétriques et géodésiques

La Division a procédé à l'extension des réseaux altimétriques (45 nouveaux points) et géodésiques (134 nouveaux points) du quartier Limoilou. Cette extension permettra le rattachement des futurs travaux de génie, d'arpentage et de nivellement.

La cartographie cadastrale

Environ 180 dossiers pour fins cadastrales ont été acheminés par la Division de l'arpentage au Service de l'urbanisme et à la Commission de l'urbanisme pour approbation.

Près de 600 nouveaux lots, modifications ou corrections cadastrales officielles ont dû être définis ou apportés sur les cartes de compilation cadastrale de la Ville.

La Division des projets

La Division des projets effectue ou fait effectuer les études techniques qui lui sont confiées, prépare les plans et devis de différents projets de construction et assure la gestion des projets spéciaux de la Ville.

La Division de l'équipement

Les acquisitions de véhicules neufs

La Ville a acheté 73 véhicules divers comprenant 62 véhicules de remplacement et 11 additions pour un

déboursé total, en 1984, de 1 997 756 $. Ce montant représente une diminution de 167 439 $, soit près de 10 % par rapport à 1983.

La réparation de l'équipement motorisé

En 1984, l'Atelier municipal a vécu un mouvement journalier très actif d'environ 80 véhicules par jour. Plus de 12 000 cartes de travail pour la réparation des équipements ont été préparées et environ 10 000 bons de commande pour diverses pièces ont été émis chez des fournisseurs locaux.

L'entraînement des chauffeurs

L'activité de la Section de l'entraînement des chauffeurs et des opérateurs a été soutenue toute l'année. L'instructeur a dispensé des cours pratiques et théoriques sur balai mécanique, souffleuse à neige, niveleuse, chariot-élévateur, épandeur, surfaceuse, tracteur de trottoir, etc., à 225 chauffeurs et opérateurs de la Ville.

La Section de l'entraînement a également procédé à 249 examens de la vue et de qualification. L'étude et l'analyse des 399 accidents survenus aux véhicules de la Ville durant l'année 1984, comparativement à 420 en 1983, ont aussi été effectuées.

La location d'outillage

La Section de la location d'outillage a loué des équipements de l'extérieur pour les divers travaux de la Ville pour un montant de 2 162 817 $ comparativement à 1 313 000 $ en 1983. Cette Section a également contribué à la répartition de divers véhicules d'un service de la Ville à l'autre.

L'économie d'énergie

La consommation de carburant en 1984 a été de seulement 2 835 000 litres contre 2 600 000 litres en 1983, soit une augmentation qui reflète bien l'activité accrue des véhicules durant l'année 1984.

Plans et devis préparés par la Division des projets	**198-**
Aménagement du parc Tessier	95 000
Rivière Duberger (Consolidation des berges)	40 000
Consolidation — Pont du boul. Bastien	40 000
Parc Saint-Mathieu	600 000
Escalier Petit-Champlain	210 000
Ecran antibruit Duberger	650 000
Viaduc Canardière	200 000
Parc Sainte-Odile	65 000
Côte Dinan Phase II	160 000
Office du tourisme (Reaménagement des toilettes)	6 000
Parc Saint-Joseph	50 000
Parc Carrier-Brebeuf	10 000
Kiosque qua. Chouinard	30 000
Halte routière boul. Champlain	200 000
Deux stationnements boul. Champlain	90 000
Joints — Pont boul. Hamel	20 000
Abri et scène — Carré d'Youville	60 000
Sous-station électrique — Expo Québec	50 000
Ruelle Magasin du Roi	15 000
Rampe piste cyclable au parc Saint-Roch	40 000
Tentes « Sprung » — Place du Marché	220 000
Eboulis boul. Champlain	150 000
Stationnement Hôtel de Ville	50 000
Place Hôtel de Ville	135 000
Jardins Hôtel de Ville	5 000
Parc Samuel-Holland	5 000
Parc Berthelot — Phase II	30 000
Monument Mgr Laval	30 000
Main courante boul. Saint-Cyrille	5 000

Plans et devis préparés par des consultants	1984 $
Piscine Limoilou (Phase de plans et devis)	3 200 000
Centre communautaire Lucien-Borne (Phase de construction)	6 000 000
Centre des Congrès — Aménagement de la salle Place Quebec (Phase de construction)	910 000
Nouvel ascenseur — Hôtel de Ville (Phase de construction)	225 000
Centre Maizerets (Études préliminaires)	1 000 000
Tunnel de l'édifice Price (Phase de construction)	500 000
Stationnement Jacques-Cartier	260 000
Centre communautaire Charles-Auguste-Savard (Phase de plans et devis)	600 000

La Division des propriétés municipales

La Division des propriétés municipales voit à l'acquisition, l'entretien et à l'administration des propriétés de la Ville.

La gestion des propriétés

La Section de la gestion des propriétés est responsable de l'acquisition, la vente et la location de toutes les propriétés de la Ville. Ces propriétés sont nécessaires à la construction ou l'élargissement des rues, aux projets de construction de bâtisses, dans le cadre des programmes de restauration urbaine, à la construction de H.L.M., ou à des fins de parc.

Elle procède à l'évaluation et à la négociation des acquisitions et assiste le Service du contentieux à titre d'expert, dans les causes devant le Tribunal de l'expropriation.

Valeurs des propriétés municipales	1984 $
Terrains	67 002 400
Bâtisses	120 918 670
Total :	**187 921 070**

La Division de l'électricité

La Section technique

Cette Section effectue l'étude, l'analyse, la conception, l'estimation de coûts, la préparation de devis, la mise en plan et la surveillance des travaux d'électricité de la Ville. Des centaines de demandes proviennent chaque année des services de la Ville, des programmes conjoints, des programmes de développements domiciliaires et des programmes de dépenses capitales pour l'ensemble de la Ville.

La Section a oeuvré dans les domaines de l'éclairage de rues, de stationnements, de parcs, de bureaux, d'arénas ainsi que dans le domaine de l'éclairage architectural. Elle a implanté de nouveaux systèmes de feux de circulation et de signalisation de voies réservées dans le tunnel de la Gare intermodale. Elle a également procédé à l'aménagement de locaux, à l'électrification des voûtes, de systèmes de contrôle à distance, de télémétrie et d'alarme.

De plus, la Section technique assume la gestion des systèmes téléphoniques et d'intercommunication de la Ville. Une analyse détaillée des besoins en téléphonie de la Ville fut effectuée au cours de l'année. Il fut recommandé aux autorités d'opter pour le système Centrex III de la compagnie Bell Canada. Ainsi, la Ville pourra se doter d'un système téléphonique ultra-moderne qui générera des économies fort appréciables.

Enfin, la Section s'est aussi impliquée activement dans le dossier de la conservation de l'énergie de la Ville de Québec, comme en fait foi le rapport annuel du Comité de l'énergie, déposé récemment.

La Section de l'entretien

Elle est responsable de l'installation et de l'entretien des différents équipements électriques.

L'éclairage de rue

Elle maintient fonctionnel l'éclairage des rues, des parcs, des stationnements, des escaliers, des terrasses et des berges de la rivière Saint-Charles.

Les signaux lumineux

Elle entretient environ 300 intersections de feux de circulation. Elle est chargée du bon fonctionnement de ces systèmes, du respect de la synchronisation des systèmes, de même que de la programmation des contrôleurs mécaniques et électroniques.

Les installations électriques

Elle maintient sécuritaires et opérationnelles toutes les installations électriques de la Ville. Elle est aussi responsable du bon fonctionnement des systèmes d'urgence et d'alarme protégeant les propriétés municipales, ainsi que de l'entretien préventif des groupes électrogènes.

De plus, la Section gère une équipe, la Patrouille 209, dont le travail consiste à répondre aux plaintes des contribuables, à vérifier l'éclairage, la sécurité des tréteaux, à ramasser les débris, etc., le soir et les fins de semaine.

L'entretien électronique

Elle voit à l'entretien et au bon fonctionnement de divers appareillages électroniques, des radiocommunications, des systèmes de son etc..

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

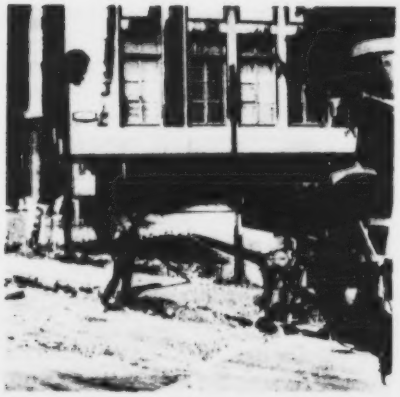

Le 12 mars 1984, le Conseil municipal adoptait une résolution qui regroupait la majeure partie de la force ouvrière de la Ville à l'intérieur d'un seul service. Cette restructuration, débutée à la fin de 1983 par la fusion des anciens Services de l'aqueduc et de la voie publique, aboutit à la création du nouveau Service des travaux publics de la Ville de Québec. On peut donc dire que l'année 1984 est l'an Un de la restructuration des services opérationnels.

De plus, l'année 1984 a vu l'intégration de la Section de l'entretien général de la Division des propriétés municipales et sa transformation en Division des bâtiments et structures; l'intégration d'une partie des ouvriers de la Division des parcs du Service des loisirs et des parcs.

Conséquemment, le mandat du Service des travaux publics est considérablement plus large. Il assume désormais l'entretien du réseau routier, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des propriétés de la Ville, des parcs et espaces verts. Plus précisément, le Service est chargé de l'entretien domestique; mécanique et spécialisé des éléments suivants: les gazons, les équipements récréatifs, la patinoire de la rivière Saint-Charles et les édifices de la Ville.

La Division des opérations

Pour la Division des opérations, l'année 1984 a été d'une importance exceptionnelle. En effet, elle a vécu une augmentation considérable de ses effectifs et de nombreux événements spéciaux, dont Québec 1534-1984 et la visite du Pape. De plus, le nombre de secteurs est passé de trois à quatre, pour abattre les difficultés que les responsables du Secteur Sud rencontraient dans la gestion de leur ressources.

La division du Secteur Sud en deux secteurs a permis d'équilibrer la charge de travail et de simplifier l'application des clauses de la convention collective des employés manuels, tâche qui s'était avérée fort complexe en raison de la grande diversité des activités menées par le secteur Sud et à cause de ses effectifs élevés.

L'hiver 1983-84

Suite à un mois de décembre particulièrement difficile, plusieurs modifications ont dû être apportées aux méthodes de déneigement afin de ramener la qualité du déneigement effectué en régie au niveau du service assuré par les entrepreneurs. Les ressources ont donc été augmentées, notamment pour le transport de la neige, et les délais réduits.

En raison de la pénurie de camions qui subsistait à cette époque dans la région de Québec, les objectifs n'ont été que partiellement atteints durant la saison hivernale. Toutefois, grâce aux efforts des gestionnaires de la Division durant l'été qui a suivi, cette lacune a été comblée et les objectifs visés ont été atteints dès le début de l'hiver 1984-85. La Division des opérations a donc pu compter sur un effectif de 75 camionneurs qui se sont engagés, par contrat individuel, à effectuer le transport de la neige sur le territoire déneigé en régie.

Les chantiers

Le printemps de 1984 a été marqué par de nombreux chantiers. Cette situation résultait de l'interdiction d'exécuter des travaux importants durant l'été 1984. La plupart de ces travaux ne relevaient pas du Service. Cependant, les responsables des secteurs, particulièrement les spécialistes en aqueduc et égout, contribuèrent fréquemment au bon déroulement des travaux et évitèrent ainsi des inconvénients à la population. Sous cet aspect, les travaux du programme E.P.I.C. ont eu fortement recours aux spécialistes en aqueduc et égout du Service dont le nombre était par ailleurs insuffisant.

La planification et la coordination

Le court délai accordé pour l'exécution des travaux et la tenue d'événements exceptionnels ont exigé beaucoup d'efforts sur le plan de la

planification et de la coordination. Les responsables du Service des travaux publics ont participé à de nombreuses rencontres avec les intervenants de plusieurs services de la ville et ont reconnu le remarquable esprit de collaboration qui s'est manifesté tant sur le plan de la conjugaison des efforts que sur la coordination des ressources.

L'enlèvement des ordures

Le 1er mars 1984, l'enlèvement des ordures dans les districts de Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest est confié pour la première fois au Service. Ce travail supplémentaire est effectué durant la soirée, permettant à la Ville d'utiliser ses camions à ordures seize heures par jour au lieu de huit et d'éviter ainsi une dépense d'investissement de l'ordre du demi-million de dollars. Les équipes de travail sont au nombre de 20: 16 durant le jour et 4 le soir. La Section de l'enlèvement des ordures rend un service qui est réputé assez rapproché des besoins de la population. Une comparaison avec d'autres villes de la région permet de constater que la disponibilité de certains services, comme par exemple la cueillette des rebuts encombrants, communément appelés « monstres », est plus accommodante à Québec qu'ailleurs.

Le comité de sécurité, formé il y a quelques années à peine, commence à obtenir des résultats éloquents. À ce sujet, un bilan sera produit en 1985. Notons simplement que depuis le 17 novembre 1981 les heures perdues en accidents de travail sont passées de 2 936 en 1979 à 1 384 en 1984.

Ce résultat impressionnant est dû aux diverses mesures de sécurité qui ont été adoptées sous l'influence du comité et sous l'action concertée de la conseillère en santé et sécurité du Service du personnel et du personnel de la Section. Cette réussite encouragera probablement la formation d'autres comités similaires à l'intérieur du Service.

L'entretien des parcs et des équipements récréatifs

En septembre 1984, 32 employés manuels du Service des loisirs et des parcs étaient transférés au Service des travaux publics et répartis de la façon suivante: 20 ouvriers à la Division des opérations et 12 à la Division des bâtiments et des structures. Ces deux divisions assument donc la responsabilité de l'entretien des parcs et du mobilier récréatif. Il est opportun de mentionner que ce changement s'est fait sans heurts, grâce à la tenue de quelques rencontres d'information qui ont eu lieu entre les deux services concernés et grâce à un excellent document de références qui avait été préparé à cette fin par le Service des loisirs et des parcs. Ce transfert a été rendu effectif lors des travaux de préparation d'automne et lors des travaux préalables à l'aménagement de la patinoire de la rivière Saint-Charles.

Les innovations

La diminution du nombre d'ouvriers de certaines équipes, la standardisation des équipes en général et la fusion de certaines autres, jadis réparties dans deux services différents, sont autant d'effets immédiats de la restructuration. Dans le domaine de l'équipement, le Service a poursuivi les programmes d'innovation déjà entrepris dont la mise au point de diverses pièces d'équipement reliées à des activités particulières, telles les mises au point du scellement des fissures, de nouvelles méthodes de répartitions de dalles de béton (en consultation avec des spécialistes de l'extérieur) et, finalement, la mécanisation de l'opération de vidage d'une conduite de 84 pouces de diamètre qui avait été remplie de terre et de gravier lors des crues survenues depuis 1982.

L'informatisation du tableau des activités du secteur Sud a été réalisée grâce à la précieuse collaboration du Service de l'organisation du travail et de l'informatique. Ce projet, débuté à l'été 1984 et devant se terminer en

1985, permettra la préparation rapide et efficace des organigrammes opérationnels journaliers.

Les faits marquants

Un bris dans la ligne d'aqueduc de quarante pouces, survenu à l'automne, de nombreux travaux d'aménagement et des déménagements, des équipes de dirigeants incomplètes en raison de maladie et de départs, sont autant de réalités qui ont ponctué le fonctionnement de la Division des opérations et qui ont ajouté aux problèmes inhérents à toute restructuration.

La Division des bâtiments et des structures

La Division des bâtiments et des structures a été créée en juin 1984. Son mandat, depuis ce moment, s'est élargi par l'arrivée de 12 ouvriers de la Division des parcs et la prise en charge de l'entretien de certaines structures. Aujourd'hui, la division des bâtiments et des structures voit au maintien en bon état des édifices de la Ville, des équipements récréatifs et urbains et des structures en général (routières ou autres).

L'entretien général

Cette activité regroupe plusieurs corps de métier: menuiserie, peinture, ferblanterie, etc. En 1984, cette section a fait 2 100 interventions en comparaison de 187 en 1972-73.

L'entretien ménager

Cette section assure l'ordre et la propreté des édifices de la Ville auquel se joint l'entretien du mobilier urbain et récréatif (bandes de patinoires, balançoires, panier à rebuts, tables à pique-nique, bancs de parcs, etc., soit plus de 5 000 items). La Section surveille aussi l'entretien ménager effectué à contrat (23 contrats totalisant 250 000 $ annuellement). L'entretien ménager du Colisée constitue une partie importante des responsabilités de la Section. En 1984, la Commission de l'exposition a tenu 165 spectacles (incluant les parties de hockey) contre 135 activités en 1983. Un fait marquant en 1984: la mise en opération de deux machines à laver constituant une première dans la mécanisation des activités de nettoyage de cet édifice.

L'entretien mécanique

Cette section assure le bon fonctionnement des ascenseurs et des systèmes de chauffage, de plomberie, de ventilation, de réfrigération et de climatisation. La Section a effectué 1 950 interventions en 1984 contre 859 en 1974-75. L'entretien préventif des équipements prend beaucoup d'ampleur présentement. Cette préoccupation a tellement d'importance que, dans la préparation du budget 1985, une somme de 93 000 $ a été transférée à cette fin, à partir des crédits alloués à l'entretien mécanique. Cette décision signifie qu'à très court terme, les dépenses de réparation des équipements mécaniques diminueront dans une large mesure grâce à l'entretien préventif.

Afin d'assurer l'affectation optimale des crédits alloués à cette activité, il est maintenant impérieux qu'elle soit appuyée par une programmation d'entretien préventif établie par ordinateur, outil que l'on peut se procurer facilement sur le marché.

Les autres activités de la Division

L'aménagement de nouveaux locaux, la relocalisation des services administratifs et, dans certains cas, l'allocation des espaces, sont autant de mandats que la Division des bâtiments et des structures a dû assumer. Elle fait beaucoup de gérance de projets et agit comme un entrepreneur général (500 contrats de sous-traitance en 1984, soit le double de 1983). Elle exécute aussi un fort volume de travaux en régie. Elle s'occupe du pavoisement des édifices et voit à l'entretien de seize ascenseurs et de deux horloges monumentales (Hôtel de Ville et Bibliothèque Saint-Mathieu). En 1984, elle a fait exécuter à contrat une trentaine de démolitions d'édifices et est intervenue dans 46 dossiers du programme P.A.B.I.A.

Le secrétariat

Le secrétariat du Service des travaux publics suit de près son évolution et s'adapte d'excellente façon à la prise en charge de nouvelles responsabilités. Il fournit de plus en plus de renseignements aux gestionnaires du Service, joue un rôle de coordination et de support aux secteurs et aux différentes sections dans la préparation du budget et exerce le suivi du cheminement d'environ 20 000 pièces comptables annuellement. Le secrétariat a, entres autres, émis 1 500 permis de déneigement de terrains privés nécessitant l'envoi de correspondance auprès de 2 500 contribuables, ainsi que l'impression de 300 000 billets de neige d'une cinquantaine de types différents, dont 36 000 constituent des pièces justificatives pour le paiement des camionneurs engagés par la Ville.

L'utilisation de deux appareils de traitement de textes transformables au besoin en micro-ordinateurs et la production de statistiques de plus en plus volumineuses terminent cette énumération forcément incomplète.

LE SERVICE DE L'URBANISME

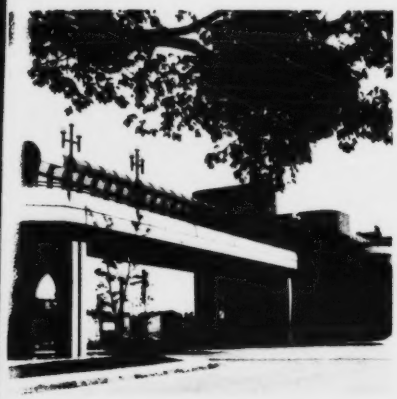

L'objectif fondamental que poursuit le Service de l'urbanisme est l'amélioration de la qualité de la vie urbaine. Conséquemment, il se voit attribuer l'aménagement complet du territoire de la Ville de Québec et ce, selon des impératifs d'ordre physique, économique et social. Son champ d'action rejoint l'ensemble des activités humaines.

Le Module du plan d'urbanisme

Mis sur pied au début de l'année 1984, le Module du plan d'urbanisme s'est vu confier le mandat de réaliser le premier plan directeur d'urbanisme pour l'ensemble de la Ville de Québec. Plus précisément, il doit préparer et superviser l'élaboration d'un programme d'intervention, effectuer les travaux de recherche ou les confier à d'autres divisions ou à des consultants privés et faire les consultations nécessaires.

Les activités de coordination

Au cours de l'année 1984, le Module a participé et coordonné 18 groupes de travail soit pour la réalisation d'études sectorielles, soit pour l'élaboration de programmes de développement de zones dites « structurantes », soit pour la production de plans de secteur. À cela s'ajoutent plus de 26 travaux de recherche reliés à des mandats d'études particuliers ou à des travaux des comités. La production des « Cahiers de termes de références » des plans de secteur et des politiques sectorielles de développement a été un des résultats les plus significatifs de toutes ces activités de coordination du Module.

Les activités de recherche

Le Module a entrepris un ensemble de travaux de recherche dans le cadre de mandats d'études particuliers et de la préparation des tables de concertation.

Il s'est aussi impliqué dans 26 sujets de recherche reliés au plan d'urbanisme. L'élaboration et la publication des résultats d'un sondage sur les attentes des citoyens face à la Municipalité a permis d'identifier les désirs et les préférences des citoyens à l'endroit des services et biens municipaux à produire durant la prochaine décennie.

Le Centre de documentation

Mis sur pied en 1979, le Centre de documentation a, outre son rôle fondamental de permettre une accessibilité optimale à l'information urbaine, développé et exploré en 1984 un nouveau champ d'activité principalement axé sur les « besoins documentaires » des chercheurs et praticiens qui désirent mettre à jour leurs connaissances professionnelles sur une période continue. Ainsi, ceux-ci peuvent, en tout temps, faire le point sur les nouvelles méthodes et pratiques en aménagement, en urbanisme, tels que vécus et expérimentés au Canada et à l'étranger.

En 1984, le Centre de documentation a été l'hôte d'une bonne centaine d'étudiants, responsables de projets, chercheurs et spécialistes de l'extérieur, à qui il a diffusé et offert de l'information répondant à leurs multiples interrogations.

En 1984, le responsable du Centre a agit à titre de personne-ressource comme par le passé, et récemment (2 ans) comme concepteur, rechercheur et rédacteur de documents produits par le Service de l'urbanisme. Il est, de plus, fréquemment appelé à corriger et réviser les textes des rapports préparés par les différentes divisions.

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de la Ville de Québec, le mandat de préparer la bibliographie de la Ville lui a été assigné par le Module du plan d'urbanisme. Le bulletin « DOC-URBA » poursuit activement sa mission d'information sur une base de diffusion à présent plus élargie. Il permet de rejoindre non seulement les membres du Service de l'urbanisme mais également de très nombreux services de la Ville intéressés à suivre l'évolution des phénomènes urbains tant à Québec, au Canada, qu'à l'étranger.

Le Module des opérations

La coordination, l'organisation opérationnelle, la conception et l'assistance technique ont été les principales activités du Module en 1984, placé temporairement sous l'autorité de l'assistant-directeur.

La coordination

1. Les nouveaux développements[1]*:*

a) Dans le domaine domiciliaire, cinq nouvelles rues ont été ouvertes:
- la rue Simone-Hudon, à Neufchâtel;
- la rue Lessard, à Charlesbourg-Ouest;
- du Gîtes et la rue des Gélinottes, à Charlesbourg-Ouest;
- la rue Prévert, à Charlesbourg-Ouest;
- la rue Murray, aux Jardins Manrèse, phase II;
- la rue Marie-Clarisse, à Limoilou-Est.

b) Dans le domaine du développement commercial:
- Le prolongement de la rue Rideau (Carrefour du Commerce).

[1] Le coût total pour ces réalisations est estimé à: 2 750 000 $.

D'autres activités portant notamment sur des recommandations pour échanges, acquisitions et expropriations en bordure des rivières Saint-Charles et Duberger ainsi que des modifications de subdivisions sont à inscrire à l'actif du Module.

2. Les projets et les programmes spéciaux:

[ ] Bâtir en Ville I:

Lancé en 1981, le programme Bâtir en Ville I a permis la cession de dix sites où seront réalisés 254 logements. Deux sites demeurent encore disponibles et un troisième situé sur la 1re Avenue à Limoilou a été retiré de la programmation pour des fins de remembrement avec un terrain voisin et cédé, par l'entremise de la réserve foncière, à une coopérative d'habitation pour la réalisation de 36 logements.

[ ] Bâtir en Ville II:

Sept sites ont été cédés et ont permis la réalisation de 30 logements. Un site demeure disponible dans Saint-Roch et un autre, situé à Limoilou, a été transféré à la programmation 1984.

[ ] Programmation 1984:

Le site le plus important, le L-011 de la rue Mgr Plessis, a été cédé. Il permettra la réalisation de 144 logements dont 52 sont en voie de parachèvement. Deux autres sites offrent un potentiel de treize logements. Le premier est situé sur la rue Saint-Paul dans le quartier Champlain et a trouvé preneur suite à un appel d'offres. Le second, sur la rue Lockwell dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, fait actuellement l'objet de négociations.

Programmes (1984)	Dossiers	Logements	Montar
Loginove	136	692	5 113 95
Parel		473	1 500 00(
Programme spécial d'intervention Saint-Roch (P.S.I.)		157	437 97
Construire à Québec maintenant			
• Construction neuves	200	342	507 305
• Recyclage	85	1 068	2 031 000
Programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés dans le Vieux-Québec (P.A.R.S.I.A.)	2		230 107

La conception et l'assistance technique

De nombreux travaux ont nécessité l'intervention de l'architecte du Module des opérations:

a) Travaux dans les édifices municipaux:
Hôtel de Ville, édifice Price, édifice Chauveau, complexe de la Place Jacques-Cartier, Colisée, Centrale de Police, Centre municipal des Congrès, aréna Bardy, église St-Matthew, etc.
(Le niveau d'intervention varie de l'esquisse de réaménagement, aux plans et devis de réaménagement en passant par la décoration, la coordination, la signalisation et la confection, et la rédaction des plans et devis de construction.)

b) Autres travaux:
Halles du Palais (plans et devis), SIDAC Mail Centre-Ville (coordination), etc.

De leur côté, les architectes-paysagistes ont traité 56 projets dont 23 espaces verts et de parcs et 27 projets d'aménagement urbain. Une douzaine de permis de remplissage ont été également étudiés. Des 56, 27 ont abouti à une proposition d'aménagement et ont été partiellement ou totalement réalisés.

Enfin, signalons que le personnel de l'atelier de dessin a consacré 7 624 heures d'activité au Service de l'urbanisme, (97 % de son temps) contre 183 heures (2,34 %) pour les autres services.

La Division de l'aménagement du territoire

Cette division accède à un ensemble très varié de domaines et d'activités et travaille en collaboration avec les autres divisions du Service de

:banisme, les autres services de la le et la Communauté urbaine de ıébec (CUQ).

es études de planification t d'aménagement

L'année 1984 à donné lieu à la evision complète du règlement de onage du secteur Vieux-Québec/ lasse-Ville. La Division, conjointement ıvec la Section I.S.E.Q. et ce, à la demande expresse des autorités politiques et administratives, a aussi revu l'ensemble des règlements d'urbanisme et de zonage s'appliquant aux zones et parcs industriles de la Ville.

Plans d'ensemble

De nombreux plans d'ensemble ont été préparés en collaboration avec les autres services ainsi qu'avec des promoteurs privés. Citons, entre autres, les douze projets d'ouverture de rues (pour 1985), et dont les études sont réalisées.

La réglementation et le zonage

En 1984, la Division a enregistré 85 demandes d'amendements au zonage. Seize ont été déjà acceptées et 35 refusées. Les 34 autres sont encore à l'étude.

Les projets spéciaux

En 1984, la Division a été impliquée, dans une proportion de 30 % de son temps, dans la résolution d'un grand nombre de dossiers spéciaux.

Mentionnons, dans le domaine économique, la collaboration de la Division à la réalisation de dossiers nportants tels:

La rédaction du document de promotion économique « La Capitale, la place qui lui revient »;

le suivi des consensus du Sommet économique:

la rédaction des documents « Cadre général d'orientation industrielle et commerciale, volets I et II »;

- la publication du document: « Plan de relance du Centre-Ville de Québec, volet I: la relance de Saint-Roch »;
- « Source des revenus municipaux », texte préparé à l'intention de la Direction générale et soumis au Congrès des cités unies, à Montréal.

La recherche et le développement

Cette activité de la Division touche les diverses fonctions de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme municipal. Cela se traduit par la réalisation de recherches, d'études et d'analyses de même que par la préparation de documents de planification et de promotion. On y retrouve cinq principaux champs d'activités:

1. Les études socio-économiques et fiscales:

Recherches, statistiques, analyses de rentabilité, particulièrement pour l'étude des revenus municipaux.

2. Les services conseils et projets spéciaux:

Collaboration avec la Division des permis à la réorganisation des dossiers et à leur informatisation; avec l'I.S.E.Q., pour la rédaction d'une politique de développement industrielle et commerciale; et à l'élaboration du plan directeur, particulièrement dans les domaines suivants:

- Études socio-économiques;
- plans de secteurs et étude sur le Centre-Ville;
- Kabir-Kouba.

3. L'implantation de systèmes:

Collaboration à l'implantation d'un système d'information urbaine au Sercice de l'urbanisme (fiches de propriété, système de production de statistiques).

4. Les applications cartographiques:

Cartes et perspectives de Kabir-Kouba.

5. La recherche de subventions:

Préparation de dossiers, notamment en ce qui concerne le projet Revi-Centre.

La Division de l'habitation

La Section de la planification

Cette section effectue diverses recherches pour l'établissement de politiques d'habitation, prépare des programmes et évalue systématiquement ces derniers.

1) La recherche et l'évaluation:

- Publication du document « Perspectives 84 »;
- présentation de prévisions démographiques pour la Ville de Québec et les quartiers, pour 1986-1991;
- publication du document « Statistiques de l'habitation »;
- élaboration du devis de recherche sur les besoins en logements sociaux (Horizon 1990);
- recherche sur les coopératives d'habitation;
- simulation des coûts du programme de crédit de taxes foncières (commerciales et industrielles);
- préparation de la réponse de la Ville de Québec au Livre vert du gouvernement provincial.

2) La mise en place de programmes:

- Préparation de programmes d'aide à la restauration et à la relocalisation des entreprises industrielles pour le groupe I.S.E.Q.;
- préparation du budget des programmes pour le budget d'immobilisation 1985;
- préparation du programme de crédit de taxes foncières (commerces-industries).

3) Les comités et les autres activités:

- Participation au comité du Code du logement;
- transmission d'informations statistiques aux citoyens et aux divers organismes municipaux et non-municipaux.

La Section de l'intervention socio-économique de quartier (I.S.E.Q.)

1) L'assistance technique et la gestion conseil:

La Section a pu, en 1984, suivre systématiquement 146 entreprises manufacturières sur un total de 300. Des 34 680 000 $ en investissements prévus au début de 1984, 56 % de ceux-ci se sont concrétisés (19,54 millions de dollars).

Dans le volet de la relocalisation, 17 entreprises ont été replacées sur le territoire de la Ville, permettant la protection de 569 emplois et la création de 105 nouveaux.

2) Le développement commercial:

La Section I.S.E.Q. a maintenu les services déjà offerts aux regroupements de gens d'affaires et plus particulièrement à ceux intéressés par l'implantation de Sidacs.

Des Sidacs sont en voie de formation dans les secteurs Saint-Sacrement, Limoilou, et Cartier/Saint-Cyrille.

3) Les études et la recherche:

La Section I.S.E.Q. a publié les répertoires des entreprises manufacturières, des bâtiments vacants et le cahier technique qui englobe l'ensemble des données signalétiques des parcs et zones industrielles dans la ville de Québec. D'autres études sont également à signaler: « Analyse commerciale Saint-Joseph/Saint-Vallier », « Cadre général d'orientation, volet I » et « Étude des Halles du Palais ». Enfin, soulignons la participation de la Section à l'élaboration de la stratégie de développement économique de la Ville de Québec.

La Section s'est aussi dotée de deux outils de promotion, soient « Québec, ville d'avenir » et « Une ville au service de l'entreprise ».

La Section de la promotion résidentielle

Au cours de 1984, la Section de la promotion résidentielle est intervenue de façon directe dans 40 cas. Cela a permis la réalisation de 601 logements et de 34 chambres.

Un document intitulé « Les Coops et O.S.B.L. à Québec » a été également préparé par la Section en 1984.

Ce groupe de travail a de plus participé à quatre salons et expositions, et collaboré à onze manifestations reliées à l'habitation.

Mentionnons que l'équipe du P.S.I. Saint-Roch, relevant de cette section, est intervenue à 48 reprises pour la restauration de 98 logements et de 41 chambres.

La Division du Vieux-Québec et du patrimoine

La Division du Vieux-Québec et du patrimoine doit guider et coordonner l'action des intervenants publics et privés dans le Vieux-Québec. Elle doit notamment promouvoir la conservation des actifs patrimoniaux de l'arrondissement historique.

La gestion d'entente

Au cours de l'année 1984, la Division du Vieux-Québec et du patrimoine a géré plusieurs ententes intervenues entre la Ville, le ministère des Affaires culturelles (M.A.C.) et l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.). La Division a assuré la poursuite de l'entente 1983-84 sur la protection et la mise en valeur des biens culturels situés dans le Vieux-Québec ainsi que celle du programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés de l'arrondissement historique (P.A.R.S.I.A.).

Une entente est également intervenue concernant d'une part les modalités de subvention de six projets de restauration et de mise en valeur de propriétés municipales situées dans l'arrondissement historique et d'autre part du circuit d'interprétation historique « Découvrir Québec ».

Une autre entente est intervenue entre ces trois mêmes organismes concernant cette fois les modalités de subventions de la phase I du projet de réhabilitation de l'Îlot Saint-Nicolas situé dans la Basse-Ville de Québec.

En 1984, la Division du Vieux-Québec et du patrimoine a négocié, avec les officiers du M.A.C. et de l'O.P.D.Q., les termes d'une entente triennale (1985-88) sur la mise en valeur des biens culturels de la Ville prévoyant des investissements publics et privés devant totaliser 45 millions de dollars au cours de cette période.

La restauration du domaine bâti

Au cours de l'année 1984, la Division est intervenue dans plus de 700 demandes de permis visant des bâtiments à caractère historique ou patrimonial et situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'arrondissement historique. Signalons parmi les interventions les plus significatives: les immeubles Boswell, la maison Gugy-Primerose, les condominiums d'Argençon, l'Îlot Saint-Nicolas et l'Îlot Mont-Carmel.

La recherche historique et archéologique

Depuis la signature de l'entente sur la protection et la mise en valeur des biens culturels de 1983, la Ville assume les études de potentiel archéologique, les sondages et les fouilles sur les chantiers.

En 1984, deux études de potentiel archéologique ont été réalisées. La première concernait les berges des rivières Saint-Charles et Lorette et la seconde, la rue Petit-Champlain. Des sondages et des fouilles ont été également menés à l'Îlot Saint-Nicolas dans le cadre de la phase I des travaux.

Sur le plan de la recherche historique, une étude des composantes architecturales de Charlesbourg-Ouest a été réalisée et une étude des actifs patrimoniaux des différents quartiers a été amorcée.

La diffusion

Le projet d'interprétation historique « Découvrir Québec » a été poursuivi au cours de l'année 1984 permettant de tracer, à l'aide d'expositions, un itinéraire culturel à travers la vieille ville. Citons parmi les études et inventaires qui ont été réalisés et diffusés:

- L'étude du potentiel archéologique

t l'analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec;
a rédaction de deux cahiers techniques concernant l'entretien, la réparation et le remplacement des fenêtres et portes, des toitures et des corniches traditionnelles;
l'inventaire des sites abandonnés ou incendiés de l'arrondissement historique, etc.

La Division de l'environnement et de la salubrité

En plus de son mandat régulier, la Division de l'environnement et de la salubrité du Service de l'urbanisme, s'est vue confier, pour la période estivale, le contrôle de l'application des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en matière d'hygiène et de salubrité sur le site du Vieux-Port dans le cadre des festivités de Québec 1534-1984.

Les activités de la Division se résument en 19 638 interventions pour l'année, 2 767 prélèvements d'échantillons pour fins d'analyse et de contrôle aux laboratoires du Service de l'ingénierie, 1 583 demandes de contribuables et 106 plaintes portées devant la Cour municipale.

L'alimentation

Le personnel affecté au contrôle sanitaire des établissements ainsi que des produits alimentaires vendus au détail a effectué 8 724 interventions dont 654 en vertu du protocole d'entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (M.A.P.A.Q.) et 2 070 dans les établissements situés sur le site du Vieux-Port. Quelque 32 504 kilogrammes d'aliments divers ont été confisqués, 87 avis de contravention aux normes d'hygiène et de salubrité ont été signifiées aux exploitants et 26 plaintes ont été portées devant la Cour municipale.

L'environnement

Les problèmes reliés à l'environnement ont donné lieu à 6 761 interventions, 1 171 prélèvements pour fins de contrôle en laboratoire, 42 avis de contravention et 14 procédures en Cour municipale.

Un programme de dératisation touchant l'ensemble du territoire de la Ville de Québec a eu lieu et a donné d'excellents résultats. Au total, 1 536 unités de raticide ont été déposées dans les bouches d'égouts de la Ville lors de ces opérations.

De plus, une attention spéciale a été apportée à l'assainissement des terrains vacants situés dans les secteurs où se déroulaient les différentes activités de l'été. Ainsi, 163 terrains ont été visités dont 69 ont nécessité un nettoiement complet.

La Division a également procédé à la fermeture définitive des incinérateurs privés. Ceux qui étaient encore en opération ont été démolis, ou débranchés des cheminées.

La salubrité

Le programme d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours (P.A.N.A.C.) a poursuivi son cours. 92 % des 100 000 $ ajoutés au programme de l'année précédente ont été engagés au 31 décembre 1984, exception faite du secteur du P.S.I. Saint-Roch.

Ainsi, 148 requérants ont démoli 252 bâtiments annexes et ont complété les travaux connexes pour bénéficier de subventions qui s'élèvent à 103 593 $.

Dans le secteur P.S.I. Saint-Roch, 45 645 $ ont été engagés. Huit requérants ont complété les travaux de démolition, de réfection et d'aménagement du sol et ont bénéficié de subventions totalisant 21 817 $, éliminant ainsi 15 bâtiments annexes vétustes.

Dans le cadre du programme d'assainissement des bâtiments incendiés ou abandonnés (P.A.B.I.A.), 54 bâtiments ont été visités et inspectés au cours de l'année. De ce nombre, 35 ont été rénovés, 11 démolis et 3 mis en état de sécurité ou de conservation.

Du côté de l'habitation, 551 demandes sont parvenues à la Division de l'environnement et de la salubrité pour enquête. Au total, 4 153 interventions ont été effectuées.

Les chevaux et les calèches

Au début de 1984, Me Stanislas Déry a mené une enquête sur la situation de l'industrie de la calèche dans la Ville de Québec et suite à ses recommandations, la Direction générale a mandaté la Division pour surveiller l'exploitation des écuries situées sur le territoire de la Ville et élaborer un programme de contrôle de santé des chevaux.

La Division de l'architecture et des permis

Le principal mandat de cette division est d'émettre des permis de construction et d'occupation sur demande conformément aux règlements de zonage et aux autres règlements de la Ville s'y appliquant, et de s'assurer que les travaux et les occupations s'accomplissent selon les exigences stipulées sur les permis émis.

Parallèlement, la Division a créé un dossier par propriété physique. Ce dossier comprend toutes les interventions pour chacune des propriétés sur tout le territoire de la Ville. Éventuellement, tous les permis de construction, d'occupation, les plans et devis, les photos, les lettres d'intervention, le lotissement, la description de la propriété, etc., s'ajouteront à ce dossier.

On a de plus procédé à l'informatisation des demandes de permis. Ce système permet d'effectuer un contrôle sur le cheminement de chaque demande depuis l'enregistrement jusqu'au permis d'occupation en passant par les différentes étapes (études, suspens, émission, suivi des travaux, fin de travaux, etc.). Il permet aussi d'avoir accès aux différentes listes, compilations statistiques, etc., dans un délai très court.

Les statistiques (1984)

En 1984, 4 207 permis totalisant 129 795 109 $ ont été émis par la Division comparativement à 4 411 permis pour une valeur de 108 157 266 $

en 1983 (une augmentation de 20 % sur les coûts de travaux). Cette augmentation significative est reliée à l'émission du permis pour le projet majeur du Musée de la civilisation.

En ce qui concerne les permis de démolition, la Division a réalisé 17 970 interventions (19 815 en 1983), incluant les 3 448 plaintes reçues (4 844 en 1983).

Enfin, la Division a reçu un nombre considérable de demandes d'information sur le zonage, les normes de construction, etc., beaucoup plus qu'en 1983.

Statistiques

	1982	1983	198
Construction neuve			
Unifamiliale			
Nombre de permis	178	310	25
Nombre de logements	176	312	25
Montant ($)	7 588 255	14 205 429	13 337 53
Bifamiliale			
Nombre de permis		12	3
Nombre de logements	2	4	6
Montant ($)	50 000	170 000	260 000
Multifamiliale			
Nombre de permis	8	34	28
Nombre de logements	140	680	415
Montant ($)	3 241 000	24 439 216	22 272 682
Édifices commerciaux			
Nombre de permis	12	12	16
Nombre de logements	—	—	10
Montant ($)	3 885 000	4 520 000	7 484 000
Édifices gouvernementaux			
Nombre de permis	5	3	5
Nombre de logements	174	—	5
Montant ($)	6 919 603	9 925 000	24 023 073
Réparation			
Logements			
Nombre de permis	2 329	2 297	2 188
Nombre de logements	132	484	455
Montant ($)	15 936 729	22 248 189	40 122 720
Commercial			
Nombre de permis	1 431	1 419	1 533
Nombre de logements	—	—	10
Montant ($)	21 294 543	15 517 229	17 459 289
Gouvernemental — Institutionnel			
Nombre de permis	239	334	179
Nombre de logements	—	—	—
Montant ($)	17 936 395	17 132 203	4 835 808
Nombre de logements nouveaux	624	1 480	1 156
Total du nombre de permis	4 203	4 411	4 207
Coût total des travaux ($)	**76 851 525**	**108 157 266**	**129 795 109**
Démolition			
Nombre de permis	50	49	19
Nombre de logements	64	70	22
Montant ($)	138 565	308 950	187 027

LES SERVICES

A D M I N I S T R A T I F S

LE SERVICE DU CONTENTIEUX

Le Service du contentieux est formé du Bureau des avocats et du Bureau des notaires de la Ville. De plus, la Cour municipale est intégrée au Service du contentieux depuis 1964.

Le Bureau des avocats règle toutes les questions juridiques qui lui sont soumises par l'administration municipale. Il veille à tout ce qui a trait à l'aspect légal des projets, des contrats et des transactions de la Ville de Québec.

Le Bureau des notaires voit, quant à lui, à la rédaction et à la réception des actes auxquels la Ville veut ou doit donner un caractère d'authenticité.

Le Service du contentieux émet des opinions légales sur les problèmes que lui soumettent le Conseil municipal, le Comité exécutif, le Bureau du directeur général, les divers services et organismes de la Ville.

Ce service est également responsable de la sauvegarde des intérêts de la Ville et de ses organismes lors des procédures judiciaires dans lesquelles elle est impliquée. Dans l'exercice de cette fonction, le Bureau des avocats est appelé à faire valoir le point de vue de la Ville ou de ses organismes devant tous les tribunaux, régies ou organismes de nature civile, pénale ou administrative.

En 1984 et de façon non limitative, le Service du contentieux est intervenu au nom de la Ville devant les organismes suivants: la Cour supérieure, la Cour d'appel, la Cour provinciale, la Cour municipale, le Tribunal de l'expropriation, la Régie des services publics, la Commission municipale, la Régie de l'électricité et du gaz, la Régie des permis d'alcool, la Régie du logement, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le Bureau de révision de l'évaluation foncière, etc.

D'un autre côté, le Service du contentieux prépare les projets de loi nécessaires pour tenir à jour la Charte de la Ville. En effet, la Ville de Québec, en raison de son ancienneté et de son importance, est régie par une charte spéciale alors que les pouvoirs de la majorité des autres vi les de la province relèvent de la Loi sur les cités et les villes.

Quant à la Ville elle-même, elle exerce ses pouvoirs en édictant des règlements, par l'entremise du Conse municipal, afin que les territoires sou sa juridiction soient bien administrés C'est le Service du contentieux qui veille à rédiger ces règlements.

Enfin, notons que si la Cour municipale est intégrée au Service, la nomination des juges relève toujours du gouvernement provincial. La Cour a juridiction exclusive pour entendre les causes portant sur des offenses aux règlements municipaux et aux dispositions de la Charte de la Ville. Elle entend également les causes relevant du Code de la sécurité routière et d'une partie du Code criminel. Elle a juridiction civile en ce qui concerne toute somme due à la Ville. Signalons toutefois que c'est la Cour municipale qui se charge de la perception des amendes imposées pour les infractions aux règlements de circulation et de stationnement.

Bureau des avocats	1982	1983	1984
Nouveaux dossiers ouverts			
Contrats	32	32	32
Expropriations	20	41	25
Faillites	179	124	108
Litigieux	86	135	252
Ventes en justice	94	69	103
Mutations immobilières	—	—	4
Total :	**411 (+19,8 %)**	**400 (−2,7 %)**	**524 (+31 %)**
Dossiers encore actifs au 31 décembre de chaque année			
Contrats	81	82	126
Expropriations	169	173	172
Faillites	341	334	318
Litigieux	194	294	426
Ventes en justice	103	107	116
Mutations immobilières	—	—	9
Total :	**888**	**990**	**1 167 (+17,9 %)**

Règlements rédigés	1982	1983	1984
Nombre	77	91	54 (−41 %)

Les projets de loi

Afin d'assurer la mise à jour de la Charte de la Ville de Québec, le Service du contentieux a veillé à l'adoption, en 1984, par l'Assemblée nationale, du projet de Loi 216. Ce projet a apporté environ 150 modifications au texte de la Charte. Le Service en a fait de même avec le projet de Loi 222 (« Loi concernant le Parc industriel et technologique Québec — Sainte-Foy »). Ces deux lois ont été sanctionnées au mois de juin et au mois de décembre 1984 respectivement.

En 1984, le Service a également déposé devant l'Assemblée nationale le projet de Loi 199 qui vise la refonte des dispositions électorales contenues dans la Charte, ce qui nécessite près de 175 interventions législatives. Finalement, le Service a acheminé aux divers ministères et organismes concernés, les commentaires de la Ville sur certains projets de loi publics ayant des conséquences directes ou indirectes sur l'administration municipale.

Le personnel du Service

En ce qui concerne le personnel affecté au Service du contentieux, deux postes d'avocats et trois de sténodactylos ont été ajoutés au Bureau des avocats, alors qu'un poste de huissier a été aboli à la Cour municipale.

Montants perçus	1982	1983	1984
	$	$	$
Taxes	443 045.02	1 362 369.16	1 837 036.1
Divers	59 290.38	34 371.48	256 668.5
Total :	**503 045,02 (76 dossiers)**	**1 396 740,64 (227 dossiers)**	**2 093 704,5 (133 dossiers)**

Bureau des notaires	1982	1983	1984
Nombre de résolutions confiant un mandat	105	139	169 (+ 21.5 %)
Mandats remplis par les notaires de la Ville	68	103	112 (+ 8.7 %)
Documents signés devant le notaire de la Ville (minutes)	84	99	119 (+ 20 %)
Mandats remplis par les notaires de l'extérieur	9	36	57 (+ 58 %)
Mandats encore en suspens	28	43	62 (+ 44 %)
Nombre approximatif total de mandats en suspens au 84-12-31	400	375	350 (– 7 %)

Cour municipale	1982	1983	1984
Actions civiles Nombre de dossiers soumis au Tribunal	1 216	1 324	1 067
Montants ($)	5 704 940	6 175 825	3 451 170
Actions pénales Nombre de dossiers soumis au Tribunal	24 656	35 913	36 473
Montants ($)	3 896 622	3 947 249	4 054 845

N.B. De plus, la Cour municipale a traité 211 035 billets d'assignation ou d'infraction, ce qui représente une augmentation de 10.5 % par rapport à 1983.

LE SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances contrôle et comptabilise les recettes, les dépenses, les biens et les dettes de la Ville. Les achats de plusieurs biens et services de même que la gestion des inventaires sont aussi sous le contrôle du Service.

Les placements temporaires de même que les émissions d'obligations à long terme sont effectués par les responsables du Service.

Le Service des finances participe également à la préparation du budget et à la planification fiscale de la Ville. Trois divisions assiste le Service des finances dans l'exercice de son mandat.

La Division de l'imposition et de la perception:

- S'assure que tous les contribuables sont facturés selon la Loi;
- s'assure que tous les débiteurs payent les sommes dues à la Ville;
- s'assure que tous ceux qui exploitent un lieu d'amusement acquittent un droit sur les divertissements;
- s'assure que tous les systèmes de gestion reflètent fidèlement toutes les transactions.

La Division des approvisionnements et des inventaires:

- Assure l'approvisionnement de la Ville en tenant compte des besoins des requérants;
- contrôle et gère les inventaires;
- répond aux besoins d'impression de tous les services de la Ville.

La Division de la comptabilité:

- Contrôle les disponibilités budgétaires;
- assure le paiement des fournisseurs après vérification des factures;
- comptabilise les dépenses par activité;
- verse le salaire aux employés de la Ville;
- suit les dossiers transmis à la Commission de la sécurité et de la santé au travail;
- prépare les analyse comptables, les statistiques financières et les états financiers de la Ville;
- administre le portefeuille des valeurs des fonds d'amortissement, du Régime de rentes des employés de la Ville et des autres fonds;
- fait la gestion des assurances et prépare les devis nécessaires aux demandes de soumissions;
- vérifie les rapports de dépenses électorales et les rapports financiers annuels des partis politiques.

Les activités

La Division de l'imposition et de la perception

La réforme de la fiscalité municipale a entraîné au cours des dernières années, des changements financiers importants pour les municipalités. Elle préconise, entre autres, un mode de financement municipal axé sur le champ fiscal de l'impôt sur l'évaluation foncière. Le rôle de la Division de l'imposition et de la perception a donc pris de l'importance puisque le pourcentage des revenus de la Ville fondé sur l'évaluation foncière a considérablement augmenté. Ce pourcentage est maintenant de l'ordre de 85 % alors qu'avant la réforme, à la fin des années 1970, il était d'environ 65 %.

Les taxes scolaires imposées par la Commission des écoles catholiques de Québec et le Greater Quebec School Board sont facturées et perçues par le Service des finances. Le montant perçu et remis aux deux commissions scolaires s'élève à 3 533 268 $ pour l'année 1984-1985, par rapport à 3 382 767 $ l'année précédente.

La Division des approvisionnements et des inventaires

Au cours des derniers exercices, l'accent a été mis sur le rapatriement des activités d'approvisionnements, en biens et services, afin d'assurer de plus grandes économies, de permettre aux unités opérationnelles de se consacrer davantage à leurs activités, d'uniformiser les transactions avec les fournisseurs et de participer davanta-

ge au processus des soumissions publiques. Le fichier informatisé des fournisseurs comporte maintenant plus de 3 300 fournisseurs en biens et services. Cet outil permet au Service de rechercher rapidement les fournisseurs susceptibles d'offrir les biens et services requis

Imposition et perception	1983	1984
Nombre de factures émises par la Communauté urbaine de Québec pour le compte de la Ville	53 021	71 239
Nombre de factures émises par la Division	14 974	25 729
Nombre de certificats d'évaluation reçus	8 196	9 774
Montant des encaissements	245 580 538 $	256 145 019 $
Nombre d'appels téléphoniques	24 917	23 972
Nombre de lettres et colis mis à la poste	352 981	352 527
Nombre de licences émises	7 013	6 449
Nombre d'actions intentées en Cour municipale	1 260	1 100
Pourcentage de perception		
taxe foncière	93,7 %	93,5 %
taxe d'affaires	92,6 %	95,3 %

Approvisionnements et inventaires[1]	1983	1984
Nombre de commandes émises	12 600	13 648
Nombre de commandes traitées en urgence	2 693	3 632
Montant impliqué	10 327 000 $	13 690 000 $
Nombre d'appel d'offres	3 658	4 190
Volume d'impression (copies)	4 320 000	4 970 000
Nombre d'entrées et de sorties des magasins (cardex)	75 700	78 800
Nombre d'items selon la nouvelle nomenclature	25 555	27 103
Nombre de dossiers informatisés pour le matériel-équipement	17 626	19 480

[1] Activités de la Division de l'équipement non incluses

La Division de la comptabilité

Les nombreux événements de l'été 1984 ont accru la charge de travail de toutes les sections de la division de la comptabilité. Les compilations relatives à la paie et aux analyses de coûts ont été réalisées à l'intérieur des délais normaux.

La Division de la comptabilité a produit une quantité importante de réclamations concernant la participation financière des gouvernements supérieurs aux travaux d'immobilisation de l'ordre de 9 000 000 $.

Comptabilité	**1983**	**1984**
Appropriations		
• Engagements traités	12 887	13 784
• Factures traitées	49 862	53 958
• Chèques émis	25 744	26 125
Paie		
• Fonctionnaires — cadres et professionnels — surintendants et contremaîtres	24 147 795 $	25 794 757 $
• Employés manuels	18 184 151	18 330 627
• Pensionnés et invalides	12 180 991	13 060 124
• Policiers	13 626 548	16 019 297
• Pompiers	10 047 014	11 001 364
• Autres	2 894 283	4 383 977
Total :	**81 080 783 $**	**88 590 146 $**
Nombre de chèques émis	161 921	155 478
Nombre de T4 et relevés 1 émis	7 055	6 427
Comptabilité générale		
• Placements sous administration Régime de rentes des employés	122 468 000 $	139 590 000 $
• Fonds d'amortissement	10 913 000	15 106 000
• Fonds des Usines Saint-Malo	1 951 000	1 953 000
• Autres	335 000	—
Total :	**135 667 000 $**	**156 649 000 $**

De plus, des prêts temporaires ont été négociés sur le marché monétaire. Ces prêts ont parfois atteint, au cours de l'exercice, des montants supérieurs à 32 000 000 $.

Enfin, aucune émission d'obligations importante n'a été effectuée en 1984 étant donné l'évolution défavorable des taux d'intérêt.

LE SERVICE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DE L'INFORMATIQUE

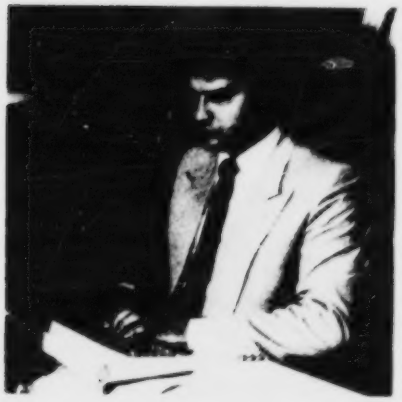

Le Service de l'organisation du travail et de l'informatique doit voir à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité dans le processus de l'administration municipale. A cette fin, le Service intervient de différentes manières:

- Il procède à l'analyse, à l'élaboration et à l'implanttion de nouveaux systèmes, tant manuels qu'informatisés;
- il assure la révision des systèmes existants, tant manuels qu'informatisés;
- il exploite et met à jour les systèmes informatisés de la Ville;
- il coordonne toutes les relations avec le Service de l'informatique de la Communauté urbaine de Québec;
- il évalue les beoins et implante les instruments de travail appropriés;
- il gère les photocopieurs;
- il gère le Manuel de directives et les formulaires (ces attributions ne sont pas assumées presentement)

Les activités

Les études et le développement

Au cours de l'année 1984, ce secteur a réalisé les activités suivantes:

a) Il a participé à l'élaboration du plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.).

b) Il a finalisé l'implantation des systèmes suivants:
   - L'informatisation du processus administratif relié aux demandes de permis;
   - la production d'un relevé personnalisé pour informer les employés de la Ville des avantages sociaux qu'ils ont pu accumuler depuis leur entrée en fonction;
   - il a effectué une étude sur l'acquisition et le transfert d'équipements de traitement de textes et d'information pour le Bureau du vérificateur et les Services de l'ingénierie et de l'urbanisme;
   - il a conçu un système d'information sur les arbres publics pour la Division des parcs.

c) Il a poursuivi les projets suivants:
   - La conception et le développement d'un nouveau système d'information sur les propriétés et places d'affaires situées sur le territoire de la Ville;
   - l'étude d'opportunité d'un système d'information urbaine à référence spatiale (S.I.U.R.S.);
   - le développement d'un système informatique pour la gestion interne de l'Atelier municipal;
   - la gestion de l'équipement motorisé;
   - une étude sur le contrôle et la gestion du carburant;
   - la gestion des photocopieurs;
   - la mécanisation de l'enregistrement du temps des employés syndiqués de l'intérieur et le contrôle de l'accès aux édifices;
   - la facturation des comptes à recevoir divers, des droits sur mutations immobilières, des comptes corrigés de taxe foncière et de taxe d'affaires;
   - l'analyse des activités, des méthodes, des formules et des outils utilisés à la Cour municipale;
   - l'utilisation de l'outil informatique par le Service de la circulation et du transport pour les relevés sur la signalisation routière et le mobilier urbain;
   - un laboratoire sur le micro-ordinateur.

d) Il a réalisé les projets suivants:
   - L'utilisation des systèmes d'achat et de nomencalture des pièces à la Division de l'équipement;
   - l'installation d'équipements de traitement de textes et d'information aux services suivants:
     - Des approvisionnements et des inventaires;
     - de la circulation et du transport;
     - du contentieux;
     - de l'ingénierie;
     - des loisirs et des parcs;
     - de l'organisation du travail et de l'informatique;
     - du personnel;
     - de l'urbanisme;
     - et, au Bureau du directeur général.

- l'installation de micro-ordinateurs aux services suivants:
  - Technique;
  - des travaux publics;
  - de l'urbanisme.

Il a commencé les projets suivants:

- Une étude sur l'implantation d'un fichier des tronçons de rues pouvant servir aux services suivants:
  - De la circulation et transport (inventaire de la signalisation);
  - de l'ingénierie (l'état de la chaussée);
  - des travaux publics (Infoneige).
- une étude de logiciel de traitement et de repérage de documents pouvant servir à des applications informatiques basées sur le texte, pour, entre autres, les Services du greffe et du contentieux;
- la supervision, avec le Service du personnel, des cours de formation sur l'utilisation d'équipements de traitement de l'information;
- l'évaluation d'une famille de logiciels d'aide au développement;
- l'informatisation du système d'alarme feu Ademco;
- la préparation d'organigrammes opérationnels pour le Service des travaux publics;
- sa participation à la préparation d'un plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.);
- la préparation d'un appel d'offres pour la location de 44 photocopieurs ainsi que l'évaluation des soumissions reçues.

exploitation

Le rôle du secteur de l'exploitation consiste à assurer de façon efficace et efficiente les services de support technique et de production aux usagers dans le cadre du développement et de l'utilisation des systèmes informatiques.

Au cours de l'année 1984, le secteur de l'exploitation a réalisé les activités suivantes:

a) Il a fournit le support d'exploitation pour l'ordinateur central de la Ville. Cette activité comportait notamment:
   - Le changement de l'ordinateur IBM, modèle 4331 par un modèle 4361, plus puissant. Combiné à un changement de contrat de location, ce remplacement constituait une économie et présentait un rapport prix-performance plus qu'intéressant;
   - l'installation de nouveaux logiciels d'exploitation pour assurer un meilleur support et offrir de nouvelles fonctions aux usagers;
   - la formation du personnel de support sur de nouveaux logiciels d'exploitation et des outils de mesure sur l'utilisation de l'ordinateur;
   - la réorganisation de l'utilisation des ressources de l'ordinateur pour avoir plus d'un réseau interactif et fournir une réponse adéquate à des besoins plus spécifiques de groupes d'usagers;
   - la maintenance et l'optimisation des logiciels déjà installés;
   - l'ajout de terminaux et d'équipements connexes pour les nouveaux usagers sur les réseaux interactifs;
   - l'implantation de nouvelles techniques pour une plus grande sécurité des applications sur les réseaux et pour faciliter la reprise des activités par les usagers;
   - le recrutement d'un technicien-analyste en informatique (production);
   - l'amorce du dossier de standardisation des terminaux, incluant l'utilisation de caractères accentués;
   - sa participation à des études sur des lociciels pour utilisateurs finals;
   - l'essai périodique des procédures de recouvrement en cas de désastre majeur;
   - sa participation à des rencontres de groupes d'usagers externes ayant un environnement d'exploitation similaire à celui de la Ville;
   - la mise en branle des démarches en vue du recrutement d'un troisième technicien-analyste sénior en informatique.
b) Il a fournit le support d'exploitation d'un ordinateur de marque Digital, modèle PDP11/23. Cette activité a comporté notamment:
   - L'aménagement de la salle d'ordinateur et le rapatriement de l'ordinateur et de ses périphériques;
   - la formation du personnel de support pour la génération et la maintenance des logiciels d'exploitation;
   - le développement et la mise en production de procédures de relance des opérations;
   - l'ajout ou la modification de certains équipements en vue d'un meilleur service aux usagers;
   - l'assistance technique aux utilisateurs des logiciels en place pour l'essai et l'installation de nouveaux équipements nécessaires à des besoins très spécifiques.
c) Il a exploité les divers systèmes informatiques de la Ville, c'est-à-dire la paie, le contrôle budgétaire, les comptes à payer, les prévisions budgétaires et salariales, le contrôle de l'assiduité, la gestion des effectifs, les listes de personnel, la correction d'examens objectifs, les statistiques policières, les billets de contravention de stationnement, les achats, l'inventaire-nomenclature, l'inventaire-équipements, les statistiques d'accidents, l'éclairage de rues, le Livre d'or, les élections, les arbres publics, la consultation de dossiers et programmes d'estimation, les demandes de permis, les diagnostics médicaux, le Régime de rentes, la titularisation, le traçage de plans, les utilisateurs de stationnement et enfin, la vérification des fichiers.

LE SERVICE DU PERSONNEL

Le Service du personnel assure la saine gestion des employés de la Ville. Les relations de travail et certains aspects du recrutement sont les activités les mieux connus de ce service. Cependant, il voit aussi à la classification et à la rémunération des emplois; il introduit et met en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement à l'intention des employés; enfin, il est chargé de l'administration du Régime des rentes des employés de la Ville.

La Division des relations de travail

La Ville négocie des conventions collectives avec neuf syndicats qui représentent les employés permanents (583 fonctionnaires, 676 employés manuels, 359 policiers et 298 pompiers) et les employés temporaires (brigadiers scolaires, employés de scène, musiciens ainsi que gardiens et hommes de bar au Colisée). Il existe aussi quatre associations représentant des employés non syndiqués, soit l'Association des professionnels et cadres, l'Association des surintendants, assistants-surintendants et contremaîtres, l'Association des officiers du Service de police et l'Association professionnelle des chefs de pompiers.

Les responsables des services concernés ont été informés de l'interprétation à donner aux divers articles des conventions collectives et conseillés en matière d'administration du personnel. Le Service a également rencontré 103 nouveaux employés de l'intérieur, occasionnels et réguliers, lors de leur entrée en fonction pour les informer de leurs conditions de travail, comparativement à 58 en 1983.

En début d'année 1984, une convention collective a été signée avec les gardiens du Colisée. D'autre part, quelques auditions ont été tenues devant un tribunal d'arbitrage de différend relativement au renouvellement de la convention collective des policiers. Par la suite, les négociations se sont poursuivies et une convention collective a été signée. Une preuve substantielle a également été présentée devant un tribunal d'arbitrage de différend qui a fixé le traitement des pompiers pour l'année 1983. Enfin, le Service a entamé les négociations avec les musiciens, de même qu'avec les pompiers pour le renouvellement de la convention expirée le 31 décembre 1983 et avec les employés manuels pour renouveler leur contrat de travail qui se termine le 31 décembre 1984.

Au cours de cette année, 52 employés non syndiqués et 180 employés syndiqués ont bénéficié d'un avancement d'échelon. Un avancement de grade a aussi été accordé à 11 employés non syndiqués et 28 employés syndiqués.

Le Service administre la police d'assurance accident-maladie collective qui couvre plus de 1 400 emloyés et qui coûte 429 122,54 $ par année.

La Section de l'administration du Régime de rentes

En 1983, l'actif de la caisse de retraite s'élevait à 124,0 millions de dollars. Les revenus des contributions et des placements atteignaient 27,3 millions de dollars et environ 10,6 millions furent versés en bénéfices et frais d'administration.

En 1984, 51 employés actifs ont pris leur retraite. Au 31 décembre 1984, 1 040 rentes ou prestations d'invalidité ont été payées aux retraités, invalides ou conjoints survivants contre 1 017 en 1983. Le nombre de rentes payées est passé de 933 en 1983 à 955 en 1984.

La Division du personnel ouvrier

L'étude de l'effectif des emplois manuels s'est continuée au cours de l'année 1984. Cette étude a entraîné l'abolition de 17 postes, la création de 20 postes et la modification de 19 postes. Le nombre de postes prévu à l'effectif est passé de 686 à 689 à la Ville de Québec et est demeuré à 30 à l'Office municipal d'habitation de Québec.

La Ville a continué l'application de sa politique de mobilité de la main-d'oeuvre du personnel manuel dans les services. En 1984, il y eut 1 152 dépacements d'employés manuels dont 557 pour plus d'un jour. De plus, 2 011 changements d'horaire ont été apportés.

La Division a reçu, au cours de l'année 1984, 843 demandes d'emplois et 28 concours de promotion ou de recrutement ont suscité 940 inscriptions. Ces concours ont permis la

n nination de 21 nouveaux employés
r juliers.

Jne attention particulière a été ac-
c rdée au contrôle de l'assiduité des
e nployés manuels. Le travail d'équipe
s médecins de la Ville, des ges-
nnaires des différents services et
u Service du personnel a permis
ne réduction d'environ 4 857 heures
erdues en 1984 par rapport à 1983.
e Bureau médical a tenu cinq réu-
ions durant lesquelles 309 dossiers
ont été étudiés.

La Division des ressources humaines

Le rôle de la Division consiste à prendre les mesures nécessaires afin que les postes vacants soient comblés. Généralement, ces postes sont comblés par voie de concours. Ils sont d'abord offerts aux employés de la Ville et lorsqu'ils ne peuvent pas être comblés parmi ceux-ci, ils font l'objet d'un recrutement externe.

Les tests d'aptitudes générales, les épreuves de connaissances techniques et de rendement, la simulation (l'accomplissement de tâches sous observation), l'étude de cas, la solution de problème, les tests d'aptitudes physiques, l'entrevue devant un comité de sélection et l'enquête de caractère sont les outils de sélection les plus couramment utilisés par la Ville.

La Division de la classification et de la rémunération

La Division de la classification et de la rémunération est responsable de l'élaboration et de la mise à jour des descriptions de postes, du développement et de l'application du système de gestion des effectifs. Cette division doit également conseiller les cadres en matière de structures et d'organisation.

L'analyse d'emplois

72 emplois ont fait l'objet d'une révision suite à des demandes provenant des supérieurs ou des syndicats contre 44 en 1983. Durant l'année, la Division a reçu 78 demandes d'analyse provenant des employés ou faisant suite à des modifications de structures ou de procédés administratifs.

En plus de la révision de ces emplois, la Division a déposé, devant le Syndicat des fonctionnaires municipaux, l'ensemble des évaluations des emplois correspondant aux descriptions rédigées en 1983 par le Centre de formation et de consultation. Un projet de rédaction des profils-synthèse des 215 postes non syndiqués de la Ville a aussi été lancé. Enfin, la cueillette des données nécessaires à la mise sur pied d'un fichier sur les équipements a été entreprise.

La rémunération

Dix-huit enquêtes salariales ont été complétées à la demande d'organismes spécialisés, de diverses entreprises ou de municipalités. L'enquête du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail du gouvernement du Québec et celle du Bureau de recherche sur les traitements du gouvernement fédéral sont les deux plus importantes.

La Division a produit un rapport d'analyse des divers systèmes existants de rémunération des cadres en vue d'une décision ultérieure. Des enquêtes et des recherches en matière de rémunération ont également été effectuées sur quelques emplois spécifiques.

L'organisation des ressources humaines

La Division a participé aux dossiers d'organisation des Services des travaux publics et de l'urbanisme. Elle a aussi procédé à la rédaction des descriptions d'emplois de l'Office municipal d'habitation dans le cadre de sa réorganisation. Enfin, quelques autres études et analyses diverses ont été réalisées.

La Section de la formation et de la sécurité

La formation

Quatre groupes d'officiers du Service de protection contre l'incendie ont suivi un cours portant sur le processus de solution de problèmes et de prise de décision ainsi qu'un cours sur le travail en équipe et la tenue de réunions, dans le cadre du programme d'entraînement au management.

Recrutement[1]	1984	
Secteurs	Concours	Candidats
Cadres supérieurs	3	53
Professionnels	8	652
Personnel cadre dirigeant le personnel ouvrier	6	123
Fonctionnaires	14	702
Policiers	1	28
Pompiers	1	3
Employés manuels spécialisés	7	295
Employés temporaires	20	357
Total:	**60**	**2 213**

[1] D'autre part, 2 251 personnes nous ont transmis leur offre de services qui sont conservées en classeur pour une période d'un an advenant la tenue de concours. La Division des ressources humaines a assuré la coordination de l'embauche de 102 étudiants pour la saison estivale.

Ces cours ont été organisés en fonction des réalités de ce service.

Dans le but de poursuivre le processus de recyclage au plan des premiers soins, 141 pompiers ont assisté au cours de secourisme d'urgence donné par la Société Ambulance Saint-Jean. De plus, en décembre 1984, 70 pompiers ont assisté à un cours sur la réanimation cardio-respiratoire, donné par des représentants du Pavillon de prévention des maladies cardiaques.

Environ 675 employés, principalement des travailleurs manuels mais également du peronnel technique et de surveillance, ont suivi un cours de quatre jours sur la sécurité générale sur les chantiers de construction. Ce cours est exigé par la C.S.S.T., conséquemment à l'application de la Loi 27 sur la santé et la sécurité au travail.

Suite au besoin exprimé par la direction du Service de police, un cours fut organisé pour les opérateurs de sa Section des télécommunications. Le cours portait sur les attitudes et les techniques de la communication, éléments indispensables pour ces employés qui font de l'écoute et de l'analyse de plaintes.

Un premier groupe d'employées de secrétariat a suivi un cours de base sur les fonctions multiples de l'appareil de traitement de texte Système-clé IBM. L'objectif visé était de familiariser ces employées avec le nouvel équipement pour leur permettre de l'utiliser comme outil de travail dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes.

Une trentaine de policiers souffrant de maux de dos localisés dans la région lombaire ont participé à un programme de recherche dirigé par des chercheurs de l'Université Laval, avec la collaboration des autorités de la Ville de Québec. Ce programme comprenait une séance d'évaluation de la condition physique des policiers participants et trois séances de conditionnement physique par semaine, tenues au gymnase du Service de police, entre septembre et décembre 1984.

À la demande de la direction du Service des travaux publics, une enquête sur les besoins en formation a été effectuée auprès du personnel non syndiqué surveillant le personnel ouvrier de ce service. Cette enquête-diagnostic a permis d'informer le Service sur les attentes des employés et d'exprimer certains éléments particuliers à la gestion des ressources humaines de ce service.

Les études de perfectionnement suivies à temps partiel par les employés de la Ville ont coûté un montant total de 12 334,48 $. Le montant réclamé fut de 16 085,93 $. Le pourcentage de remboursement est, en grande partie, de 80 % pour ces études poursuivies surtout aux niveaux collégial et universitaire. Ce montant est supérieur à celui de 1983 (9 408,19 $). Le nombre d'employés touchés est de 135 comparativement à 101 en 1983.

La sécurité

Le Service a réondu a de nombreuses demandes des gestionnaires et a apporté sa collaboration de différentes manières :

a) Comités de santé et sécurité au travail :
   - À l'Atelier municipal (10 séances) ;
   - à l'enlèvement des ordures (11 séances) ;
   - pour la rivière Saint-Charles (4 séances).
b) Élaboration d'une procédure à suivre en cas de refus de travail et cours d'information pour 60 gestionnaires.
c) Séances d'information pour la prévention des maux de dos aux 60 employés de l'Atelier municipal.
d) Manuel de méthodes et techniques opérationnelles tenant compte des facteurs de sécurité pour les pompiers.

De plus, le Service a répondu à une quarantaine de plaintes provenant majoritairement du Syndicat des employés manuels. De ce nombre, un seul dossier a été transféré à la Commission sur la santé et la sécurité au travail (C.S.S.T.) par le Syndicat. D'autre part, sept dossiers référés directement à la C.S.S.T. ont été analysés : trois droits de refus exercés par un travailleur du Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, deux plaintes du Syndicat professionnel de la police municipale de Québec et deux plaintes de l'Association des pompiers professionnels de Québec.

Le Service a également participé à un groupe de travail formé par l'Union des municipalités pour l'élaboration d'un programme-type de prévention dans les villes.

Nombre d'accidents[1] — 1984

Secteur	Avec perte de temps	Sans perte de temps	Total	Nombre de jours perdus (8 hres)
Employés manuels	175	145	320	2 283
Foncitonnaires	11	20	31	40
Policiers	26	50	76	269
Pompiers	37	64	101	126
Total :	**249**	**279**	**528**	**2 718**

[1] Les rapports ont été transmis à la C.S.S.T. en 1984.

LES SERVICES

COMMUNAUTAIRES

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS

Créé en 1978, le Service des communications de la Ville doit assurer la coordination de l'information émanant des divers services de la Ville et établir des relations suivies entre l'administration municipale, les citoyens, les médias d'information, les divers organismes du milieu et les organismes publics.

Le Service cherche à faire connaître, aux milieux intéressés, les nombreuses facettes de l'administration municipale, en particulier les activités de ses organismes décisionnels et des divers services qui ont un impact direct sur les citoyens. Il favorise, par différents moyens, l'accroissement du sentiment d'appartenance des employés de la Ville et leur adhésion optimale aux objectifs des services aux citoyens.

Le Service accueille les demandes de renseignements des citoyens sur les services municipaux, les règlements, les résolutions et les politiques de la Ville, et y répond. Dans le même sens, il achemine les plaintes des citoyens vers les services concernés et aide les plaignants à obtenir satisfaction auprès de ces services.

Enfin, le Service des communications doit respecter et faire respecter les règles graphiques établies dans le Cahier des normes graphiques de la Ville en ce qui concerne la papeterie, les équipements et les propriétés.

Les activités

La Régie de l'information

La Régie de l'information s'adresse aux différents groupes de la communauté en lui destinant de l'information de masse. Elle est l'outil privilégié des services de la Ville pour atteindre directement leurs publics respectifs. Dans cette perspective, les Services de la circulation et du transport, de police, des loisirs et des parcs et, évidemment des communications, ont été les plus grands utilisateurs des moyens mis à leur disposition par la Régie de l'information.

La Gazette de Québec

La Gazette de Québec se veut le moyen de communication par excellence pour atteindre les résidents de Québec. Ce tabloïd a été publié à huit reprises en 1984 et distribué à tous les résidents et commerces de la Ville. À chaque parution, au-delà de 78 000 copies ont été expédiées pour un tirage annuel de près de 626 400 exemplaires. Les thèmes traités étaient aussi variés que les activités de l'administration municipale.

L'esquif

Ce journal interne a pour principal public les employés de la Ville. Six numéros de 3 000 copies chacun en moyenne ont paru en 1984.

Contacts par la presse

Pour favoriser le développement de ses relations avec le public, la Ville de Québec a organisé cinq rencontres entre les directeurs de service et les gens de la presse en 1984. Ces rendez-vous ont favorisé les discussions informelles et ont permis aux directeurs de service de sensibiliser les médias à l'administration et au fonctionnement de la Ville en général. Des conférences de presse se sont ajoutées à ces rencontres.

De plus, plusieurs suivis de presse et 103 communiqués ont servi comme outils de transmission de l'information en 1984.

Les salons et les expositions

Les salons et expositions représentent une source d'information importante pour la population. Étant donné l'intérêt grandissant que soulève ce genre de manifestation, la Ville de Québec, par le biais de son Service des communications, a produit plusieurs kiosques d'information s'adressant à différents publics.

Les kiosques d'information produits en collaboration avec les services de la Ville sont les suivants:

- Exposition mail Centre-Ville
  Thème: Le mail Centre-Ville, toujours au coeur de l'action.
  Service impliqué: Service de l'urbanisme.
  Dates: 25, 26 et 27 octobre 1984.
- Salon de l'habitation

Thème: Bâtir la Capitale.
Service impliqué: Service de l'urbanisme.
Dates: 4 au 8 avril 1984.

- Salon de l'épargne et du placement
  Thème: Bâtir la Capitale de demain — aujourd'hui.
  Service impliqué: Service de l'urbanisme.
  Dates: 7 au 11 novembre 1984.

L'exposition provinciale de Québec

La Commission de l'exposition provinciale prépare, chaque année, un événement très populaire. En 1984, le Service des communications a élaboré un kiosque sous le thème des « quatre petites patries » (représentant les quartiers Montcalm, Saint-Sauveur, Limoilou et Les Saules). Une animation constante fut assurée par des comédiens qui recréèrent quatre métiers différents soit, un cordier, une modiste, un forgeron et une paysanne. Les comédiens devaient fournir différentes informations historiques sur le développement et l'évolution des « quatre petites patries ».

Par ailleurs, la Ville de Québec a participé, à titre d'hôte, au congrès de l'Associaiton internationale des maires francophones (A.I.M.F.), en juillet 1984. Environ 75 pochettes de vinyle faisant la promotion des caractéristiques de la Ville furent préparées pour cet événement par le Service des communications.

Les publications diverses

Le Service des communications est le principal centre de transmission d'information pour les services de la Ville. C'est donc lui qui s'occupe de la publication des différents documents imprimés.

Fait important à noter, la Ville de Québec a remporté une mention honorable au concours « La Plume d'Or » de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (A.C.M.Q.) grâce à la brochure « Vieux-Québec, Basse-Ville », publiée par le Service de l'urbanisme en collaboration avec les Services des communications et de la circulation et du transport.

La Section des renseignements et des plaintes

La Section des renseignements et des plaintes répond à toute demande de renseignements et à toute plainte concernant les programmes municipaux, les règlements, les résolutions et les politiques de la Ville. De plus, par le biais d'un rapport mensuel, la Section permet aux autorités municipales d'être saisies des problèmes que vivent les citoyens et d'apporter les correctifs adéquats au système municipal lorsque la situation le justifie.

La Section dirige le Bureau des téléphonistes et le Bureau des renseignements et des plaintes. Le premier offre des informations exigeant une reponse brève et immédiate. Les appels les plus fréquents concernent les permis de construction, la facturation et la perception des taxes. Quant au Bureau des renseignements et des plaintes, il répond aux demandes plus élaborées ou nécessitant certaines recherches et il reçoit les plaintes en assurant leur survi.

Le Bureau des renseignements et des plaintes a répondu à 2 144 demandes de plus qu'en 1983. Cette augmentation est due en majeure partie aux renseignements donnés aux citoyens sur les permis de circulation lors des énévements de Québec 84. Du côté des plaintes, la hausse provient particulièrement des appels concernant des lampadaires défectueux, car ces dossiers n'ont été transférés au Service en totalité qu'à partir du mois de novembre 1983. Les plaintes touchant le secteur des travaux publics, plus précisément les dommages causés à la propriété des citoyens lors des activités de déneigement et les problèmes de détérioration de la chaussée et des trottoirs, viennent en deuxième.

Un Bureau de coordination de l'information concernant les travaux exécutés dans les rues de la Ville de Québec a été mis de l'avant pendant

le dernier trimestre de 1984. Cette initiative permet donc au Service de recevoir tous les renseignements pertinents, chaque semaine, des différents services concernés, et, de faire une synthèse de toutes les informations fournies par la suite afin de mieux répondre aux questions du public et des journalistes.

Demandes reçues	1983	1984
Bureau des renseignements et des plaintes	8 306	10 450
Renseignements	6 666 (80 %)	7 613 (73 %)
Plaintes	1 640 (20 %)	2 837 (27 %)
Bureau des téléphonistes	94 614	91 236
Total:	**102 920**	**101 686**

Fréquence des demandes			1984	
Période	Appels pour le Bureau des téléphonistes	Demandes pour le Bureau des renseignements et plaintes	Total 1983	Total 1984
1er au 31 janvier	8 290	812	8 711	9 102
1er au 31 mars	8 357	920	9 605	9 277
1er au 30 avril	7 858	880	8 277	8 738
1er au 31 mai	10 381	1 136	9 806	11 517
1er au 30 juin	10 558	1 177	10 048	11 735
1er au 31 juillet	6 616	903	7 507	7 519
1er au 31 août	7 414	913	9 190	8 327
1er au 30 septembre	6 464	764	8 605	7 228
1er au 31 octobre	6 778	816	7 736	7 594
1er au 30 novembre	6 496	703	8 127	7 199
1er au 31 décembre	4 095	604	6 117	4 699
Total:	**91 236**	**10 450**	**102 904**	**101 686**

La Section de la photographie

La Section de la photographie s'adresse aux différents services de la Ville. En 1984, elle a produit 54 310 photos; les principaux services requérants sont l'urbanisme (19 244) et la police (17 213). En 1983, la Section avait produit 52 979 photos.

LE SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

Le Service des loisirs et des parcs a la responsabilité d'assurer l'organisation des loisirs communautaires dans la ville pour mettre à la disposition des citoyens une panoplie d'activités récréatives répondant à leurs attentes.

De plus, le Service met à la disposition des organismes de loisirs des emplacements, du matériel technique et des équipes d'animation.

La tâche consiste aussi à gérer et à planifier l'usage des équipements et des outils nécessaires à l'accomplissement du loisir, des programmes de plantation et d'entretien des arbres, arbustes et fleurs, d'embellissement des parcs récréatifs et de détente et des places publiques. Pour remplir ces mandats, le Service des loisirs et des parcs travaille en étroite collaboration avec les organismes du milieu, que ce soit au niveau des organismes culturels, sportifs ou polyvalents.

Les activités

Quatre aspects importants ont eu un impact majeur sur l'évolution du Service des loisirs et des parcs en 1984.

En premier lieu, le Centre communautaire Lucien-Borne fut parachevé en 1984. Les travaux de réfection du parc Saint-Mathieu de même que la construction de la piscine Ferland débutèrent cette année. De plus, la Ville prit des décisions importantes concernant l'acquisition et la rénovation du Centre Charles-Auguste-Savard, la construction d'une nouvelle piscine intérieure à Duberger-Les Saules, ainsi que la construction du Centre communautaire de service au parc Marchand.

Le deuxième aspect touche les relations entre les divers intervenants municipaux. En effet, la tenue du colloque Loisirs 1984, intitulé « Pour un meilleur dialogue », a favorisé le rapprochement entre les administrateurs-bénévoles, les fonctionnaires et les élus. Cette action concertée a généré de nouvelles avenues de collaboration et de concertation en vue d'assurer le développement du loisir municipal.

Dans un autre ordre d'idée, le Service des loisirs et des parcs a vécu en 1984 un regain important dans le domaine de la décoration florale. Grâce aux décisions prises par les autorités dans le cadre de Québec 1984, le Service a pratiquement triplé le déploiement floral par rapport à 1983.

Enfin, d'un point de vue administratif, le Service a vu ses responsabilités à l'égard des divers travaux d'entretien des espaces publics être modifiées. Les employés de la Section de l'entretien de la Division des parcs ont été transférés au Service des travaux publics et ce, conformément au plan de restructuration du personnel ouvrier de la Ville.

La Section de l'information

L'année 1984 en est une de transition face au mode de diffusion de l'information touchant l'ensemble de la programmation des activités à inscription. Les informations ont été concen-

La Section de l'administration	1983	1984
Demandes de renseignements	250/jour	250/jour
Demandes d'emplois occasionnels	672/an	655/an
Embauche de nouveaux employés occasionnels	86/an	143/an
Nombre moyen d'employés occasionnels	275/sem.	275/sem.
Nombre de prêts de matériel	793/an	940/an
Nombre de demandes de service	1 810/an	2 428/an

Communications	1983	1
Nombre de communiqués	283	2
Nombre d'entrevues radio-télé	60	
Nombre d'articles publiés	1 071	9
Nombre de photographies publiées	149	1
Nombre de conférences de presse	5	
Nombre de revues de presse	137	17
Nombre de travaux d'impression pour l'externe	46	5
Nombre de copies à l'interne	511 137	1 039 05
Inaugurations		
Kiosques d'information		
Spectacles d'été		
Communiqués	28	30
Entrevues radiophoniques	70	69

trées dans quatre journaux de loisirs correspondant aux secteurs de Limoilou, D.S.N.C.O., Haute-Ville et Centre-Ville, et elles ont été publiées à l'au-

L'année 1984 marque également la volonté du Service d'entrer en contact avec des publics précis. Dans ce sens, la Section a débuté la mise sur pied de kiosques d'information, notamment à la Journée des familles et au Salon des passe-temps.

La Section de la recherche et de la planification

Deux objectifs majeurs ont motivé les actions de la Section de la recherche et de la planification en 1984 : la concertation des intervenants du Service des loisirs et des parcs sur les dossiers d'aménagement et l'identification des grandes voies d'intervention des projets.

La concertation s'est faite au moyen de la création et de la mise en marche d'un comité d'aménagement interne au Service des loisirs et des parcs. Ce comité s'est réuni à dix-neuf occasions et a traité près d'une centaine de dossiers.

La Section a traité 174 dossiers en 1984, le nombre le plus élevé de ses cinq années d'existence, dont 38 interventions d'aménagement totalisant 5 146 000 $. L'efficacité du comité d'aménagement interne a ramené le nombre de réunions de 240 en moyenne par année (de 1980 à 1983), à 185 en 1984. De même, l'efficacité du comité de coordination interservices, avec seulement 14 rencontres en 1984, a également contribué à cette diminution.

La Section a aussi produit 188 mémoires et documents, représentant 1 135 pages de texte. La planification du plan d'urbanisme, à titre de membre du groupe technique et des comités des plans de secteurs des politiques sectorielles et des zones spéciales d'intervention, a occupé une place importante, avec la participation de la Section à 23 réunions, en plus de son travail de recherche et de préparation.

En 1984, les projets d'envergure ont été nombreux : ouverture du Centre communautaire Lucien-Bo... ...ména-gement du parc Saint-Mathieu, rôle de client auprès des firmes sur les projets de la piscine du parc Ferland et du réaménagement du Centre

Charles-Auguste-Savard et enfin, la planification d'un Centre de service au parc Marchand.

La Division de l'animation et de l'organisation communautaire

Pour la Division de l'animation et de l'organisation communautaire, 1984 fut une année de consolidation et de renforcement du travail du personnel de la Division auprès des organismes du milieu.

Ainsi, le personnel s'est préoccupé d'assurer l'organisation communautaire dans les quatre regroupements de districts. Dans cette optique, les demandes nécessaires à la prise en charge par les organismes de loisirs ont été en constante évolution.

De plus, la Division a évalué l'accréditation des organismes et révisé le guide d'accréditation. Des efforts ont également été déployés pour le développement d'outils, nécessaires aux organismes pour la gestion de leur entreprise, et pour l'élaboration d'un programme de sensibilisation et de formation des bénévoles. Enfin, la décentralisation et l'appui au milieu ont fait l'objet d'une constante préoccupation.

Activités	**1984**	
Genre	Programmes	Participants
Samedi-jeunes et bambins	37	1 390
Activités sportives variées	96	1 990
Activités culturelles variées	23	422
Nombre de sites d'été	22	24
Nombre d'inscriptions	4 200	4 630
Participation moyenne par semaine aux programmes vacances-été	2 000	2 628

Organismes accrédités	**1983**	**1984**
Organismes polyvalents sectoriels	19	19
Organismes disciplinaires municipaux	2	4

Activités artistiques et culturelles	**1984**	
Ateliers socio-culturels	596	972
Expositions	6	9
Spectacles d'été	125	140
Fréquentation des spectacles d'été	25 000	20 000
Événements spéciaux coordonnés par le Service	20	15
Spectacles en salle et bibliothèque	58	59
Disciplines socio-culturelles	64	64

La Division des activités artistiques et culturelles

L'année 1984 fut soulignée par la mise en marche de la salle de théâtre du Palais Montcalm et du projet de rénovation le concernant. D'autre part, la roulotte de spectacles a circulé dans tous les quartiers de la Ville pendant l'été et une scène importante a été acquise pour les Jardins de l'Hôtel de Ville.

La finalisation de l'organigramme de la Division, objectif important, n'a pu se concrétiser. Toutefois, les étapes déjà franchies en cette matière laissent croire que cet objectif sera atteint au début de 1985.

La Division de la gestion des équipements récréatifs

Le travail de cette Division, en 1984, a été axé sur deux principaux objectifs : l'accueil à la clientèle et l'élaboration du plan d'entretien des équipements récréatifs.

La Division de l'activité physique et de plein air

La Division de l'activité physique et de plein air a déployé de nombreux efforts en 1984 pour l'élaboration du plan de développement des activités physiques et de plein air. À cause de la multiplicité des types d'organisme de production d'activités sur le territoire de la Ville, le processus de collecte exhaustive de données a été plus long et plus difficile que prévu. En conséquence, la Division a dû réviser le plan d'action initial en cours de route pour se limiter aux aspects description et problématique de chaque discipline et, reporter l'aspect prospectif en 1985.

Il faut également noter l'effort de renforcement du travail du personnel de la Division auprès des organismes du milieu, en 1984. La recherche d'une intervention qualitative a été mise en branle et se poursuit encore dans le cadre de la politique de collaboration de la Division.

La structure organisationnelle de la Division n'a pas été modifiée, sauf au niveau professionnel : il y eut mutation des secteurs aqua-gym et plein air (Événements spéciaux). Cette mesure visait à mettre à contribution, de manière optimale, les ressources en place. Les résultats de cette activité sont plus que satisfaisants.

Récréation	1983	1984
Période d'utilisation des équipements (moyenne)	41 sem	41 sem
Nombre de parcs récréatifs majeurs	42	42
Nombre de plateaux intérieurs majeurs	93	98
Utilisation réelle en heures par semaine de l'ensemble des équipements	73.5	73.2
Fréquentation de la rivière Saint-Charles l'hiver	286 000	110 000 [1]
Nombre d'équipements récréatifs [2]		
Arénas	5	5
Piscines	4	5
Centres récréatifs	7	8
Autres	2	3

[1] La patinoire de la rivière Saint-Charles a été ouverte seulement 22 jours en raison des nombreux changements climatiques

[2] Le Centre communautaire Lucien-Borne et le Palais Montcalm ont été intégrés cette année à l'ensemble des équipements récréatifs

Activités physiques et de plein air	1983	1984
Personnes inscrites aux programmes	25 151	26 977
Fréquentation des piscines extérieures	138 644	125 192
Fréquentation à l'ensemble des activités à caractère libre	247 816	256 591
Nombre d'heures d'activités	60 136	62 144
Nombre d'organismes collaborateurs	184	201
Nombre de bénévoles	2 346	2 289
Nombre d'activités sportives	31	31

Entretien général	1983	1984
Production horticole (nombre des plants)[1]	44 530	119 025
Nombre de plantations (aménagement floral)	4 052 m²	5 075 m²
Entretien des gazons	1 302 574 m²	1 526 478 m²
Nombre d'appels de la population pour enquêtes concernant les arbres	648	261
Nombre de plantations (aménagement paysager)	1 451	1 549
Nombre d'interventions pour l'entretien des arbres	4 122	14 386
Nombre d'arbres abattus	487	261
Maladie hollandaise de l'orme		
Inventaire	9 860 arbres	9 300 arbres
Interventions	1 884 arbres	2 466 arbres

[1] Les aménagements intensifs réalisés à l'occasion du 450e Anniversaire et de Québec 1984 expliquent l'écart de production horticole entre 1983 et 1984

La Division des parcs

La réalisation de la décoration florale de la Ville par la Division des parcs lui a valu de remporter le premier prix régional du concours Villes et villages fleuris.

D'autre part, la Division a réalisé les cahiers de mise en oeuvre et le plan quinquennal de fonctionnement. De plus, elle a participé à la réalisation du congrès de l'International Society of Arboriculture.

Enfin, le 24 septembre 1984, la Section de l'entretien général était transférée au Service des travaux publics.

Les projets spéciaux

Environnement 2000

Suite à une demande de subvention fédérale présentée par la Société internationale d'arboriculture Québec inc., en collaboration avec la Section de la forêt urbaine du Service des loisirs et des parcs et sous sa supervision, un projet de reboisement des berges de la rivière Saint-Charles, de nettoyage et d'assainissement de certains boisés situés sur le territoire de la Ville de Québec a pu être réalisé à l'automne 1984.

Ce projet de 42 907 $, financé entièrement par le Service canadien des forêts, a fait travailler dix personnes âgées de 16 à 24 ans pour une période de douze semaines.

Les travaux exécutés furent les suivants : la plantation de 750 arbres sur les deux rives de la rivière Saint-Charles ; le ramassage équivalent à un volume de 25 m³ de déchets domestiques dans les parcs Chauveau, Les Saules et Duberger ; l'abattage de 135 arbres morts ou dépérissant sur différents terrains municipaux ; et enfin, le dégagement de la plantation (2 500 plants).

Le projet « Article 38 » (Inventaire de la forêt urbaine)

Suite à une demande de subvention présentée par l'Association forestière Québec Métro inc., dans le cadre d'un programme Canada au travail, en collaboration avec la Section de l forêt urbaine du Service des loisirs e des parcs et sous sa supervision, l'in ventaire de la forêt urbaine de la Vill de Québec a pu être réalisé à l'automne 1984.

Ce projet (180 000 $ du gouvernement fédéral et 1 000 $ de la Ville de Québec) a fait travailler 38 personnes pendant douze semaines. L'inventaire s'est déroulé sur tout le territoire de l Ville de Québec.

Tous les arbres de rue ont été inventoriés ainsi que quelques îlots de verdure et parcs. Le projet n'étant pas terminé, le nombre d'arbres inventoriés est estimé à environ 35 000.

Les effectifs

Au cours de l'année 1984, le Service des loisirs et des parcs a pu compter sur le travail de 70 employés réguliers de l'intérieur, trois postes étant vacants et sur 43 employés réguliers de l'extérieur.

De janvier à septembre 1984, le Service avait 66 employés réguliers de l'extérieur dont 24 incluant le contremaître furent transférés au Service des travaux publics en octobre 1984.

LE SERVICE DE LA POLICE

Le mandat du Service de police consiste à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique et à protéger les personnes et les biens. Il vise également à prévenir le crime et les infractions, en rechercher les auteurs et les citer en justice. Enfin, il a pour objectif de veiller à l'application, sur le territoire de la Ville, des lois provinciales et fédérales, règlements, résolutions et ordonnances de la Ville.

Les activités

Pour remplir efficacement son mandat, le Service de police de la Ville de Québec dispose de nombreux moyens et outils pour l'aider dans sa tâche. Son personnel est réparti dans les six divisions qui le composent.

La Division de la gendarmerie

Son personnel est probablement celui qui est le mieux identifié par la population. En effet, il est composé des constables qui patrouillent les rues de Québec 24 heures sur 24, 365 jours par année. Ce sont eux qui, généralement, seront les premiers à être sur les lieux d'un quelconque méfait, d'un accident, etc. Leur présence sur le territoire de la Ville offre un effet préventif contre le crime et une aide précieuse, en cas de besoin.

La Division comprend trois sections : la patrouille, composée de cinq équipes travaillant en rotation, la circulation et la détention.

La Division des enquêtes criminelles

Cette division est responsable de la cueillette des indices et des informations servant à résoudre un crime et à en trouver les coupables. De plus, son personnel voit à assurer les liaisons constantes et efficaces entre les différents tribunaux de justice. Son travail représente l'aspect répressif du Service de la police puisqu'il consiste à rechercher les auteurs d'un délit et à les traduire devant la justice. Cependant, l'aspect prévention est aussi une préoccupation d'importance au sein de la Division.

Le personnel	**1982**	**1983**	**1984**
Directeur	1	1	1
Assistant-directeur	1	1	1
Inspecteurs	6	5	5
Capitaines	6	8	7
Lieutenants	10	8	9
Serg.-détectives princ.	8	8	8
Serg.-détectives	55	53	49
Sergents	35	31	30
Caporaux	5	5	5
Constables	254	242	253
Matrones	3	3	3
Sous-total :	**384**	**365**	**371**
Personnel civil	128	59	59
Total :	**512**	**424**	**430**

Scènes de crime	1982	1983	19
Sorties sur les scènes de crime	2 359	2 200	2 2
Durée des sorties (en heures)	1 850	1 952	2 242
Empreintes digitales identifiées non criminelles et criminelles	206	261	2
Chartes d'empreintes	14	29	
Photographies prises	6 198	5 821	6 2
Plans-topographies	7	5	
Portraits-robots	23	8	

Dactyloscopie[1]	1982	1983	1984
Mineurs dactyloscopiés			14
Prisonniers dactyloscopiés (nouveaux)	1 216	1 386	1 29
Prisonniers dactyloscopiés (anciens)	1 153	1 411	1 29
Libérés conditionnellement	60	26	3
Non criminels dactyloscopiés			
Artistes-peintres	101	5	13
Cochers	203	144	15
Constables	53	53	5
Guides	55	80	11
Solliciteurs	3	1	

[1] Prise d'empreintes digitales

Casiers judiciaires	1982	1983	1984
Ouverture de nouveaux dossiers	1 506	1 320	1 70
Contributions additionnelles aux dossiers existants	14 356	14 761	14 174
Personnes arrêtées (non supportées par les empreintes)	2 455	2 490	2 359
Photographies de prisonniers (4" × 5")	14 189	10 450	6 800

La Division comprend les Sections du crime contre la personne, des crimes contre la propriété, des enquêtes générales, des agents de liaison et enfin, de la sécurité.

La Division des opérations auxiliaires

La Division des opérations auxiliaires doit pourvoir en support technique et matériel le travail du policier. Cinq sections oeuvrant dans des secteurs spécialisés garantissent une action efficace de la Division et du Service: les Sections de l'électronique, de l'équipement et des pièces à conviction, des télécommunications, de l'identité judiciaire et le Centre d'information.

La Division de l'entraînement et du développement

Le mandat de la Division de l'entraînement et du développement consiste à faire en sorte que le corps policier de la Ville de Québec soit toujours à la fine pointe en matière de techniques policières, qu'elles soient utilisées au pays ou ailleurs dans le monde.

De plus, elle voit à faire la mise à jour continuelle en ce qui concerne les nouvelles lois, règlementations, ordonnances, etc., ainsi que les amendements et changements qui peuvent y être apportés. C'est dans ce sens que la Division assume aussi la rédaction des livres de politiques et de directives policières et administratives que tous les policiers doivent utiliser dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

Quatre sections composent la Division de l'entraînement et du développement: les Sections de la formation, de l'éducation physique, du tir et, de la recherche et de la planification.

La Division des relations publiques et de la prévention

C'est par le biais de la Division des relations publiques et de la prévention que le public est tenu informé des différentes activités du Service de la police. Dans ce but, la Division entretient des liens constants avec les médias d'information de la région de Québec.

Elle publie aussi un bulletin interne et mensuel qui informe le personnel du Service de l'état de la criminalité tant à Québec qu'ailleurs. D'autres informations fort utiles au travail policier y sont aussi diffusées.

Mais un des aspects les plus importants du mandat de cette division consiste en l'établissement de programmes de prévention du crime s'adressant aux citoyens en général, aux jeunes et à d'autres catégories de personnes. Elle entretient des liens étroits avec les comités de citoyens en leur assurant un support technique dans leur démarche de prévention contre le crime. Son rôle consiste primordialement à faire réduire les opportunités de commettre un crime tant sur la personne que sur la propriété.

Des policiers-éducateurs font régulièrement le tour des écoles du territoire de la Ville de Québec et donne des séances d'information sur les stupéfiants, le phénomène des « gangs », etc.

La Division est composée des Sections des relations publiques, de la prévention et de la Police-Jeunesse.

Le secrétariat

Bien entendu, le secrétariat assume tout le support administratif nécessaire au bon fonctionnement du Service de police de la Ville de Québec. C'est le secrétariat qui s'occupe de la tenue à jour des statistiques policières, de la gestion du personnel et qui délivre les différents permis sous la juridiction du Service de police.

Évolution de la criminalité
1982 - 1983 - 1984

Crimes contre la personne

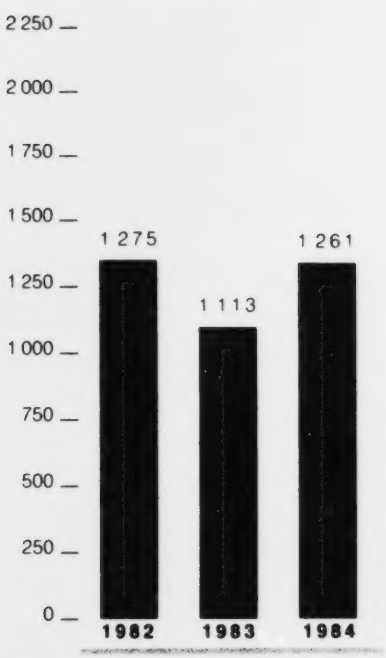

Crimes contre la propriété

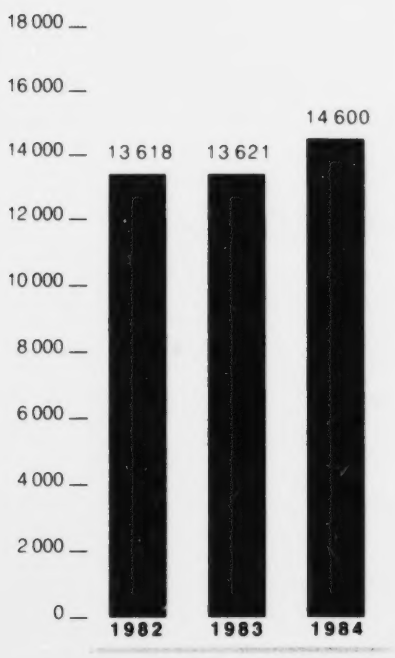

Autres infractions au Code criminel

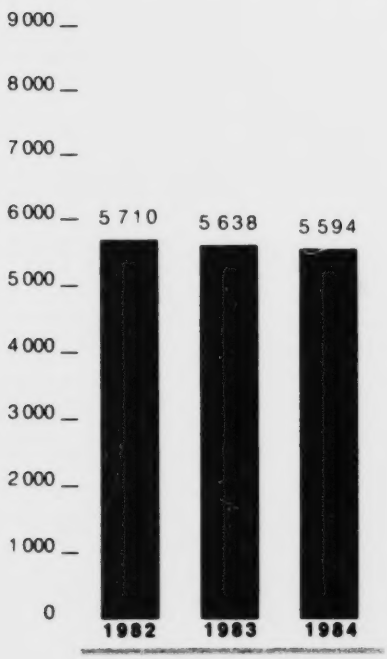

Global

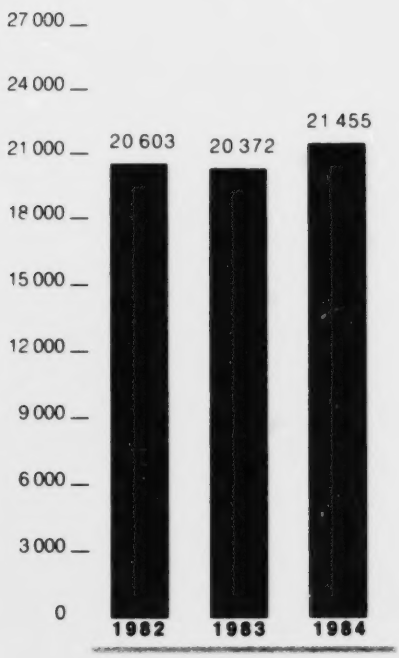

aux de solution
982 – 1983 – 1984

Crimes contre la personne

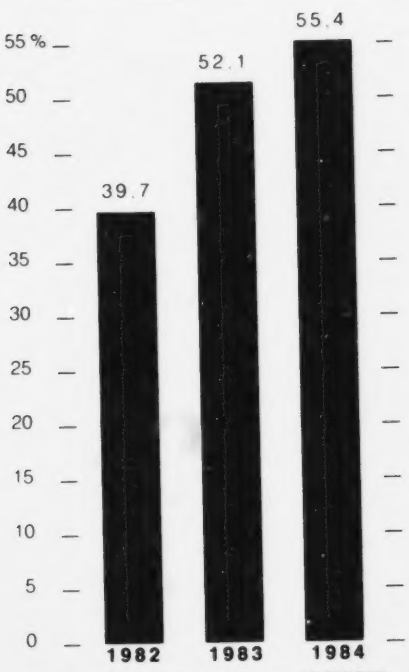

Crimes contre la propriété

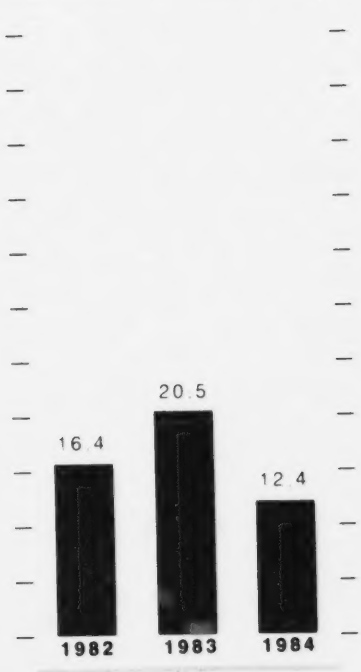

Autres infractions au Code criminel

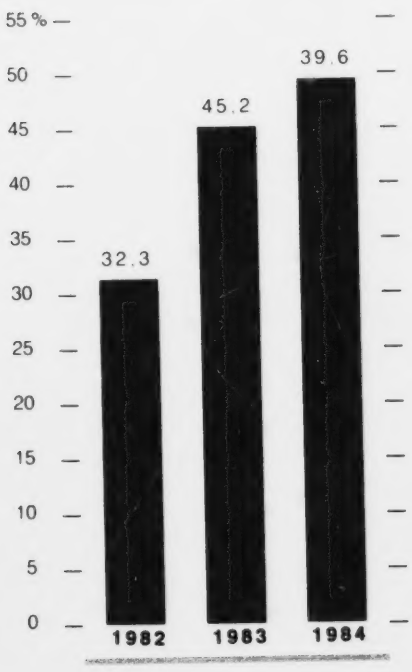

Global

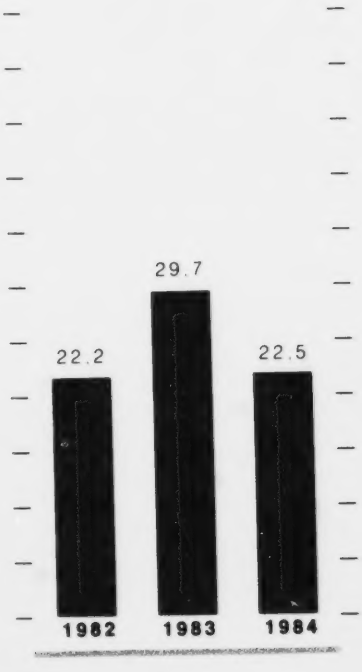

LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le Service de protection contre l'incendie a pour mandat d'assurer la sécurité des citoyens de la Ville de Québec en les protégeant des incendies et de toute autre cause motivant un appel d'urgence susceptible de menacer leur vie et leurs biens. Le Service comprend 280 pompiers répartis en quatre pelotons et huit casernes, et qui visent en tout temps trois objectifs essentiels: éviter les pertes de vie, minimiser les pertes matérielles et, contrôler tout genre de sinistre.

Les activités

Le Service de protection contre l'incendie, disposant d'un équipement moderne sophistiqué et d'un personnel hautement qualifié, assure, par l'intervention et la prévention, la protection du citoyen lorsque sa vie et ses biens sont menacés par le feu, les autres éléments de la nature ou par les actes de l'homme. De plus, dès 1985, le Service assurera le sauvetage et les recherches nautiques sur le territoire de la Ville de Québec.

La prévention

Pendant la période estivale, les membres de la brigade de feu effectuent dans chaque résidence du territoire de la Ville, spécialement dans les secteurs présentant des risques élevés d'incendie, des visites préventives pour y déceler les dangers de feu et pour conseiller les propriétaires sur les mesures à prendre.

Ainsi, le Service de protection contre l'incendie propose de nombreuses solutions aux citoyens pour combattre les risques d'incendie, une étant, bien entendu, l'utilisation des détecteurs de fumée.

D'autre part, des inspecteurs visitent les commerces, les édifices publics et édifices à logements multiples et les chantiers de construction, afin de s'assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité. Lors d'activités populaires (Festival d'été, Carnaval, spectacles au Colisée, Exposition provinciale), le Service s'assure que les issues permettent une évacuation rapide et que les constructions temporaires ne présentent aucun danger pour le public.

S'il le juge à propos, le directeur du Service peut, en vertu d'un règlement municipal, exiger que certaines modifications soient mises à exécution.

Le personnel	**1982**	**1983**	**1984**
Division administration et secrétariat	8	7	8
Division de la prévention	9	8	8
Division des opérations			
Section brigade			
Chefs de division	3	2	2
Chefs de district	6	5	8
Capitaines	10	10	6
Lieutenants	42	39	44
Pompiers	240	233	220
Section de la formation	3	3	4
Section des services techniques	28	26	27
Salariés mutés temporairement hors de notre service	—	2	—
Total:	**349**	**335**	**327**
Commissariat des incendies	4	4	4

Les règlements 3089 et 3090 de la Ville

En 1984, le Conseil municipal de la Ville de Québec adoptait les règlements 3089 et 3090. Ces règlements concernent le Quartier latin (le patrimoine) et le secteur Nord-Ouest de la Ville. Ils incitent les citoyens de ces secteurs à installer des systèmes de gicleurs automatiques en leur donnant droit à un montant de subvention pour les aider à défrayer le coût de cette installation et ainsi, mieux contribuer à leur protection.

Le Commissariat des incendies

Le Commissariat des incendies doit faire enquête sur tous les incendies qui ont lieu sur le territoire de la Ville de Québec afin de déterminer l'origine du feu. À cette fin, il travaille étroitement avec le Service de protection contre l'incendie et ce, bien qu'il n'en fasse pas partie. En effet, le Commissariat des incendies possède son propre budget, lequel est défrayé à 75 % par les compagnies d'assurance.

Le Commissariat se compose d'un commissaire, d'un enquêteur-chef,

Les activités	1982	1983	1984
Alertes	2 556	2 350	2 409
Fausses alertes volontaires	362	312	327
Incendies ou débuts d'incendie	1 069	784	818
Incendies de deux alertes	28	30	29
Incendies de trois alertes	18	17	15
Appel 33[1]	—	3	—
Appel 99[1]	1	—	—
Inspections par les inspecteurs de la prévention	9 337	7 988	9 553
Nombre de logements visités lors de la prévention domiciliaire	59 050	54 648	46 594
Nombre d'inspections domiciliaires effectuées par les pompiers	31 399	26 081	24 350
Nombre de logements munis de détecteurs de fumée conformes à notre règlement (en pourcentage)	83 %	82.8 %	85.6 %
Entraînement intérieur/extérieur (heures/hommes)	20 820	20 497	22 222
Prévention domiciliaire commerciale ou industrielle (heures/hommes)	17 730	18 728	14 084

[1] Un appel 33 rappelle en service un nombre déterminé d'officiers et de pompiers du peloton suivant et un appel 99 rappelle en service TOUT LE PERSONNEL du peloton qui suit celui qui est en service, en mesure de remplir leurs fonctions.

d'un enquêteur puis d'un assistant technique. Le commissaire est nommé par le gouvernement du Québec et relève du ministre de la Justice. Son mandat consiste à présider les enquêtes publiques à travers le Québec pour le compte du ministère de la Justice mais également pour celui de la Ville de Québec. Lorsqu'il exerce ses fonctions de commissaire sur le territoire de la Ville de Québec, il est sous l'autorité du Directeur général de la Ville.

Ainsi, lorsqu'un feu se déclare sur le territoire de la Ville, les pompiers se rendent sur les lieux sitôt l'alerte donnée. Si l'incendie semble d'origine douteuse ou s'il y a des morts et des blessés, ils communiquent immédiatement avec les enquêteurs du Commissariat et ces derniers se rendent sur place pour y mener leur enquête. Dans le cas où une seconde alarme est sonnée, les enquêteurs se déplacent automatiquement.

Suite au rapport produit par les enquêteurs, le commissaire, à titre de président, entend les témoins et rend son verdict. C'est lui qui recommandera ensuite aux autorités si des accusations doivent être portées ou non contre les individus.

L'origine des incendies en 1984

En bref, 48 % des incendies ayant fait l'objet d'une enquête en 1984 étaient d'origine criminelle; par ailleurs, 31 % des incendies criminels ayant fait l'objet d'une enquête ont été résolus avec succès. Enfin, le montant des pertes matérielles est plus élevé que par les années passées non pas à cause d'un grand nombre d'incendies mais plutôt parce que les coûts de reconstruction ont sensiblement augmentés.

Incendies	1982	1983	1984
	$	$	$
Pertes matérielles	6 712 990	6 271 876	11 801 87
Pertes de vie	5	3	
Enquêtes publiques ou cas de recherches	222	176	22
Nombre d'incendies d'origine criminelle ou cas de recherches	79	65	10
Mises en accusation	13	23	1
Témoins assignés	139	104	7
Enquêtes publiques	17	14	1
Causes classées	211	148	14
Présences aux alertes	222	176	222
Condamnations pour incendies	5	14	12
Photographies prises sur les lieux des incendies	1 700	1 060	1 129
Coût de fonctionnement	122 300	139 942	157 540

LA COMMISSION DE

L'EXPOSITION PROVINCIALE

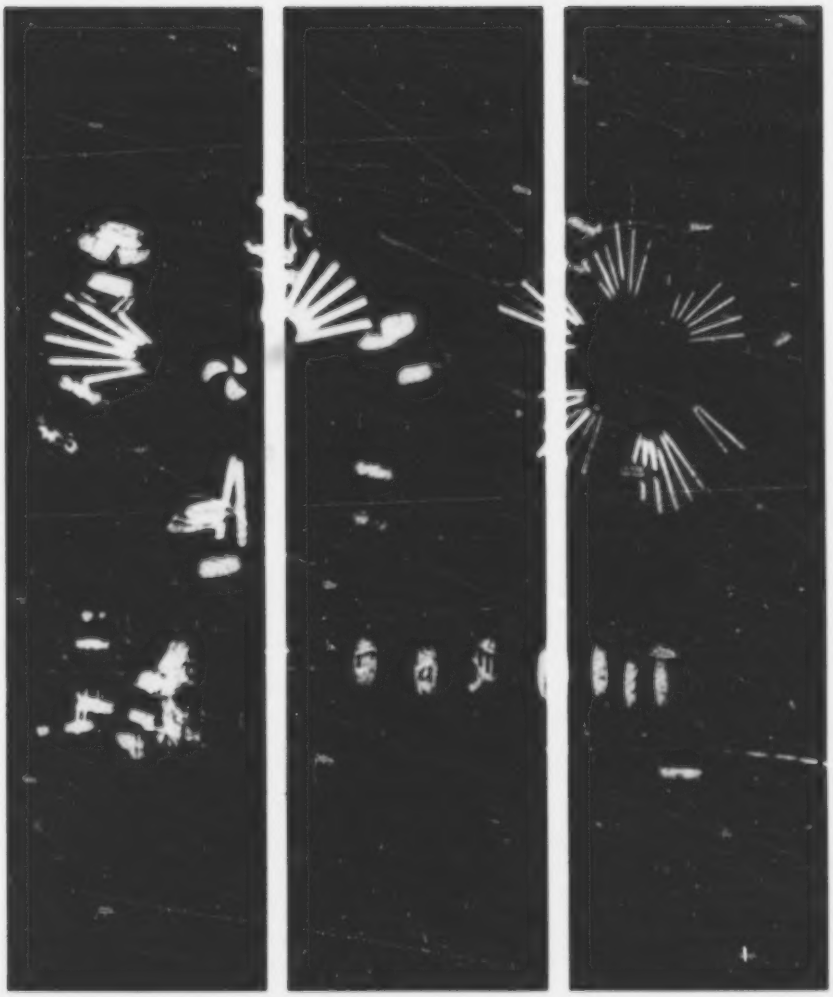

LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

La Commission de l'exposition provinciale de Québec s'occupe de la gestion de tous les édifices municipaux du Parc de l'exposition et joue un rôle actif dans le domaine des sports et de la récréation.

En plus de l'Exposition provinciale comme telle, la Commission présente chaque année, en collaboration avec des promoteurs privés, des salons et expositions de tous genres.

Le Colisée est le site de nombreuses activités sportives: hockey professionnel et amateur, lutte, boxe, etc. Plusieurs spectacles de variétés y sont également présentés.

Quant à la piste de course, elle est sous la juridiction de la Commission, mais gérée par la firme Hippobec inc. Elle est en activité toute l'année.

La patinoire du Pavillon de la jeunesse est mise à la disposition du Service des loisirs et des parcs de la Ville et également des clubs de hockey et de patinage artistique.

Enfin, le Pavillon de l'agriculture (appelé Pavillon des congrès auparavant) accueille des activités sportives comme le tennis, le tir à l'arc et les cliniques de baseball.

En 1984, l'Exposition provinciale a accueilli 539 610 personnes. La patinoire du Pavillon de la jeunesse a été louée pour un total de 980 heures, dont 465 heures furent réservées par le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec. Au Colisée, 152 événements ont été présentés, attirant une foule de 1 278 720 personnes.

Spectacles

	1984	
Types	Représentations	Spectateurs
Hockey	99	982 463
Nordiques	(49)	(709 711)
Remparts	(37)	(83 539)
Hockey (divers)	(2)	(5 435)
Tournoi Pee-Wee	(11)	(183 778)
Spectacles sur glace	18	76 036
Lutte	10	44 122
Concerts	20	153 581
Divers	5	22 516
Total:		**1 278 720**

Commission de l'exposition provinciale

Membres 1984
Le Maire (président d'office)
Maire suppléant
Jacques Boudreau (District 1)
André Forgues (District 3)
Théo Genest (District 15)
Claude Lemieux (District 4)
Marcel Jobin
Louis-Philippe McCarthy
Yves Bélanger
Romain Langlois
Le directeur général
Le trésorier

FINANCIAL STATEMENTS

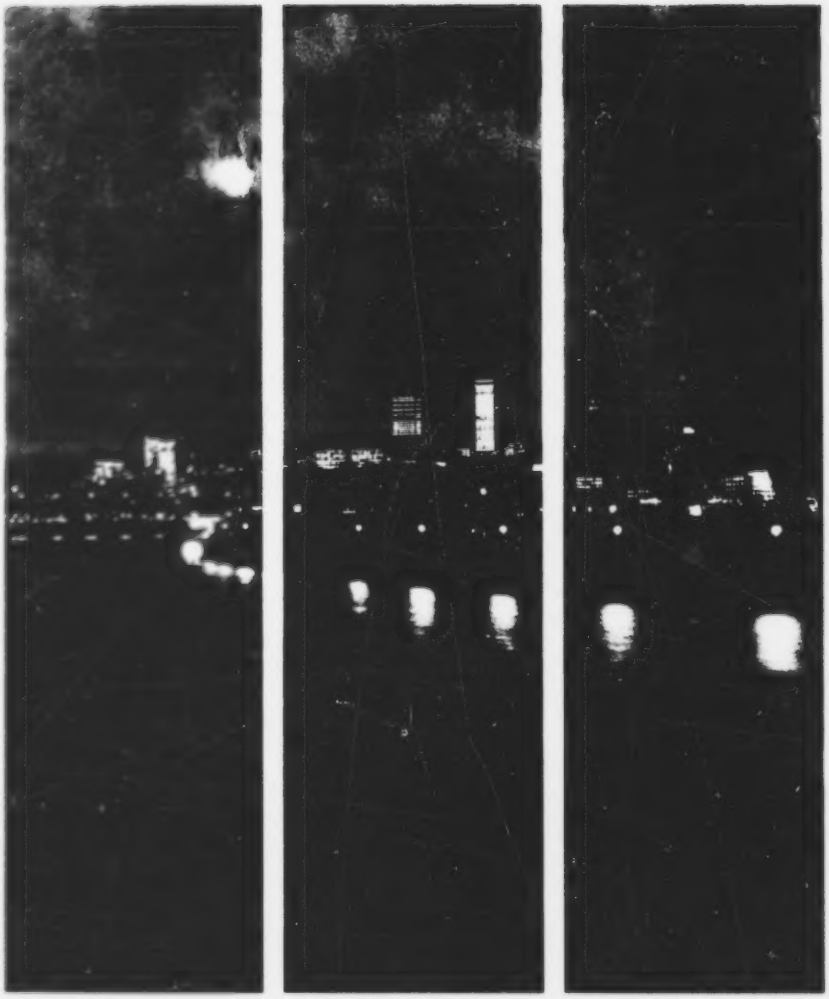

TREASURERS' REPORT

The Mayor,
Messrs. the Members of the City Council:

In accordance with Act. 19 Geo. V, Chap. 95, Sec. 287, I submit to you the financial statements of La Ville de Québec, for the year ended December 31, 1984, with the auditors' and the City auditor's reports.

The result of operation for the year shows an excess of revenue over expenditure of 1 336 000 $. This result includes the excess of expenditure over revenue of Exhibition grounds totalling 336 000 $. The St. Malo Industrial Fund ends the year with an excess of revenue over expenditure of 393 000 $. This fund did not grant any loan out of its available funds during the year.

I certify that the sinking funds assets were invested in accordance with the law.

In my opinion, these financial statements present fairly the results of operations for the year and the financial position of the City as at December 31, 1984.

Guy Martineau, c.a.,
Treasurer of La Ville de Québec.

Sworn before me this
19th day of March 1985.

Antoine Carrier, Lawyer,
City clerk.

CITY AUDITORS' REPORT

The Mayor
Messrs. the Members of the City Council:

We have examined the following financial statements of La Ville de Québec, drawn from the financial report presented on the form provided by the ministère des Affaires municipales du Québec, and we have obtained all the information and explanations we have required:

Revenue fund
- Statement of revenue and expenditure for the year ended December 31, 1984
- Statement of available surplus for the year ended December 31, 1984
- Statement of the reserves continuity for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Loan by-laws in progress fund
- Statement of the variation in loan by-laws in progress for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Statement of long-term assets as at December 31, 1984

Statement of long-term debt as at December 31, 1984

St. Malo Industrial fund
- Statement of revenue and expenditure for the year ended December 31, 1984
- Statement of invested capital and of available capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Sinking funds
- Statement of the variation of the amounts available for the repayment of bonds and other debts for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Special fund — Land reserve
- Statement of the variation of available capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Parks and playgrounds reserve fund
- Statement of the variation of capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

The setting up and the increase of the different reserves of the revenue fund are presented under different items of the statement of revenue and expenditure instead of under the statement of available surplus and the use of these reserves is presented in the statement of the reserves continuity instead of under different items of the statement of revenue and expenditure.

In our opinion, these financial statements present fairly the financial position of La Ville de Québec as at December 31, 1984 and the results of its operations for the year then ended, in accordance with generally accepted municipal accounting practices in the Province de Québec, except as mentioned in the preceding paragraph, applied on a basis consistent with that of the preceding year.

This report does not relate to the modified budget figures presented in the statement of revenue and expenditure of the revenue fund and to the supplementary information and statistics shown on the pages following the notes to financial statements.

Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross
Chartered Accountants

Québec, March 15, 1985

CITY AUDITORS' REPORT

The Mayor
Messrs. the Members of the City Council:

In accordance with Act. 19 Geo. V. Chap. 95, Sec. 287, and with Regulation 2379, I have examined the following financial statements of La Ville de Quebec, drawn from the financial report presented on the form provided by the ministère des Affaires municipales du Québec, and I have obtained all the information and explanations I have required:

Revenue fund
- Statement of revenue and expenditure for the year ended December 31, 1984
- Statement of available surplus for the year ended December 31, 1984
- Statement of the reserves continuity for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Loan by-laws in progress fund
- Statement of the variation in loan by-laws in progress for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Statement of long-term assets as at December 31, 1984

Statement of long-term debt as at December 31, 1984

St. Malo Industrial fund
- Statement of revenue and expenditure for the year ended December 31, 1984
- Statement of invested capital and of available capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Sinking funds
- Statement of the variation of the amounts available for the repayment of bonds and other debts for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Special fund — Land reserve
- Statement of the variation of available capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

Parks and playgrounds reserve fund
- Statement of the variation of capital for the year ended December 31, 1984
- Balance sheet as at December 31, 1984

As provided in Section 181 of the charter, amounts accumulated in sinking funds are in accordance with the requirements of the charter and the by-laws establishing these funds. Furthermore, I certify that the treasurer has made sufficient payments to the sinking funds to cover the redemption of the debentures guaranteed by these funds.

My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

The setting up and the increase of the different reserves of the revenue fund are presented under different items of the statement of revenue and expenditure instead of under the statement of available surplus and the use of these reserves is presented in the statement of the reserves continuity instead of under different items of the statement of revenue and expenditure.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of La Ville de Québec as at December 31, 1984 and the results of its operations for the year then ended, in accordance with generally accepted municipal accounting practices in the Province de Québec, except as mentioned in the preceding paragraph, applied on a basis consistent with that of the preceding year.

This report does not relate to the modified budget figures presented in the statement of revenue and expenditure of the revenue fund and to the supplementary information and statistics shown on the pages following the notes to financial statements.

Roger Lachance, c.a.
Auditor of La Ville de Québec

Sworn before me this
15th day of March 1985

Pierre Angers, lawyer
City deputy-clerk

REVENUE FUND

: atement of revenue and expenditure
r the year ended
:cember 31, 1984

evenue

	Modified budget	Actual
	$	$
	(000's eliminated)	
evenue from local sources		
axes		
General real estate tax	84 565	83 836
Other real estate taxes		
General apportionments	10 374	9 891
Local apportionments	1 005	1 017
Compensations for certain municipal services		
Water	629	714
Garbage removal and disposal	5 733	5 707
Business tax based on total rental values	20 948	19 330
	123 254	120 495
Compensation in lieu of taxes		
Gouvernement du Québec	42 279	43 513
Federal government	3 096	2 858
Other	2 044	2 346
	47 419	48 717
Services provided to client municipalities		
Waterworks	867	906
Other services provided		
Recreational and cultural activities		
Commmunity centers, arenas, skating-rinks, parks, playgrounds, swimming-pools and marinas	285	300
Exhibition grounds	9 052	9 644
Parking lots and meters	872	1 109
Rents	992	954
Recoveries	4 352	6 718
	15 553	18 725
ıer revenue from local sources		
Municipal duties	5 452	5 021
ines	4 153	4 118
ıterest	3 420	2 263
ppropriation of surplus – stabilization of snow removal cost reserve		1 604
ther		70
	13 025	13 076
enue from transfers		
ditional transfers		
overnment subsidies	1 129	1 239
ubsidies from other enterprises, organizations	542	554
	1 671	1 793
otal revenue	**201 789**	**203 712**

Expenditure

	Modified budget	Actu
	$	
	(000's eliminated)	
General administration		
Employer's contribution	18 319	18 11
Administrative and financial management	7 816	7 39
Legislation, Law enforcement, Clerk and Personnel management	5 024	4 84
Other	3 296	3 20
	34 455	33 54
Public security		
Police	17 973	17 94
Fire protection	12 066	12 10
	30 039	30 05
Transportation		
Snow removal	10 820	12 193
Administration, municipal roads, street lighting, traffic and parking lots	10 544	10 912
	21 364	23 105
Environmental health		
Garbage removal and disposal	5 966	5 860
Water and sewers	6 057	5 627
	12 023	11 487
Health and welfare	611	573
Town-planning and community development	5 408	5 386
Recreational and cultural activities		
Recreation, parks and playgrounds	13 983	12 82
Exhibition grounds	9 542	9 98
	23 525	22 80
Other activities		
Buildings	9 090	9 374
Machinery and vehicules	5 768	5 911
Capital expenditure from revenue	4 492	4 562
	19 350	19 847
Other expenditures		
Debt service	39 564	39 730
Communauté urbaine de Québec	7 438	7 434
Commission de transport de la communauté urbaine de Québec	4 666	4 670
Recoverable expenditure	2 046	2 926
Doubtful accounts	1 300	820
	55 014	55 58
Total expenditure	**201 789**	**202 37**
Excess revenue over expenditure	**—**	**1 336**

Statement of available surplus
For the year ended
December 31, 1984

	$ (000's eliminated)
Balance at beginning of year	2 784
Add:	
Excess of revenue over expenditure for the year	1 336
	4 120
Less:	
Appropriation to the reserves — note 2	2 100
Balance at end of year	**2 020**

Statement of the reserves continuity
for the year ended December 31, 1984

	Stabilization of snow removal cost	Variation of foreign currencies	Preliminary works	Insurance fund: fire and automobile	Rolling stock	Acquisition and improvement of fixed assets
	$	$	$	$	$	$
			(000's eliminated)			
Balance at beginning of year	3 869	3 233	4 449	700	1 204	5 141
Add:						
Reclassification						
Transfer of temporary appropriation			766			
Proceeds from disposals of fixed assets			61		33	
Sundry contributions			10			
Amount appropriated from expenditures					1 845	
Provision of the current year						
Previous year adjustment	9					
Appropriation of available surplus						
	3 878	3 233	5 286	700	3 082	5 141
Less:						
Temporary appropriation			1 335			
Acquisition and improvement of fixed assets						2 269
Purchase of rolling stock					2 010	
Appropriation to revenue	1 604					
	1 604		1 335		2 010	2 269
Balance at end of year	**2 274**	**3 233**	**3 951**	**700**	**1 072**	**2 872**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$	$
		(000's eliminated)
Assets		
Current		
Cash	551	
Taxes receivable	12 119	
Due from governments	6 768	
Accounts receivable	5 073	
Supplies and spare parts — at cost	3 272	27 783
Advances to loan by-laws in progress fund		62 362
Other asset components		5 410
		95 555

New developments	Centre municipal des congrès	Contestations of assessed value	City Center revitalization	Election	Pool construction	Intermodal station–parking	Other projects	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$
			(000's eliminated)					
85	174	9 726						28 581
				624			676	1 300
								766
								94
								10
			500	300			2 173	4 818
		1 195						1 195
								9
					600	1 500		2 100
85	174	10 921	500	924	600	1 500	2 849	38 873
								1 335
1					21	525		2 816
								2 010
								1 604
1					21	525		7 765
84	**174**	**10 921**	**500**	**924**	**579**	**975**	**2 849**	**31 108**

	$	$
	(000's eliminated)	
iabilities		
urrent		
Temporary loans	35 678	
Accounts payable and commitments	25 203	
Deferred revenue — note 3	1 546	62 427
F serves		31 108
A ailable surplus		2 020
		95 555

LOAN BY-LAWS IN PROGRESS FUND

Statement of the variation in loan by-laws in progress
for the year ended December 31, 1984

	$	$
		(000's eliminated)
Expenditure incurred		
Balance at beginning of year		146 721
Add:		
Expenditure incurred in 1984		41 745
		188 466
Less:		
By-laws closed in 1984		1 000
Balance at end of year		**187 466**
Permanent financing realized		
Balance at beginning of year		115 404
Add:		
Long term borrowings in 1984	2 918	
Other methods of permanent financing in 1984	7 155	10 073
		125 477
Less:		
By-laws closed in 1984		1 000
Balance at end of year		**124 477**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$
	(000's eliminated)
Assets	
Subsidies receivable	2 223
Loan by-laws in progress	187 466
Refinancing in progress	348
	190 037
Liabilities	
Advances from Société d'habitation du Québec	75
Accounts payable and holdbacks on contracts	3 123
Advances from revenue fund	62 363
Amounts appropriated to loan by-laws in progress	124 477
	190 037

STATEMENT OF LONG-TERM ASSETS

as at December 31, 1984

	$ (000's eliminated)
Assets	
Fixed assets	
Engineering works	214 631
Buildings	86 870
Land	11 650
Machinery and rolling stock	14 475
Furnishings	6 393
Fixed assets held for resale	
Properties acquired for non-payment of taxes	273
Land held for urban renewal	4 201
Fixed assets of land reserve — note 4	763
Loans receivable	
Office municipal d'habitation de Québec, without interest, maturing in 2021	1 167
Other loans — notes 4 and 5*	1 236
	341 659
Method of financing	
Assets acquired before May 1st, 1979	242 524
Assets financed by	
Bonds	46 804
Other long-term debts	800
Subsidies and governmental contributions	22 385
Revenue fund	17 328
Other financing methods and reserves	11 818
	341 659

* Of this amount, 444 000 $ represents advances from the land reserve fund and 300 000 $ from the parks and playgrounds reserve fund.

STATEMENT OF LONG-TERM DEBT

as at December 31, 1984

	$ (000's eliminated)
Method of repayment	
Amounts available in sinking funds for the repayment of bonds and other debts	15 106
Revenue necessary for the repayment of long-term debt chargeable to	
The whole municipality	193 695
Part of the municipality	7 780
Gouvernement du Quebec	950
	217 531
Liabilities	
Bonds payable	
Federal government and its agencies	
Canadian Mortgage and Housing Society	3 821
Gouvernement du Quebec and its agencies	
Commission municipale du Quebec	1 369
Société d'habitation du Québec	1 075
Office de planification et de développement du Quebec	12 852
Other bonds issued	
Payable in Canadian currency	168 985
Payable in foreign currencies — note 7	27 935
Other long-term debts	216 037
Firms and institutions	1 494
	217 531

ST. MALO INDUSTRIAL FUND

Statement of revenue and expenditure
for the year ended
December 31, 1984

	$	$
	(000's eliminated)	
Revenue		
Investment revenue		450
Expenditure		
Building maintenance	12	
Administration	45	57
Excess of revenue over expenditure		**393**

Statement of invested capital and of available capital
for the year ended December 31, 1984

	$	$
	(000's eliminated)	
Invested capital		
Balance at beginning of year		2 071
Less		
Sale of properties	100	
Repayment of mortgage loans	101	201
Balance at end of year		**1 870**
Available capital		
Balande at beginning of year		1 630
Add		
Transfer from invested capital	201	
Excess of revenue over expenditure	393	594
Balance at end of year		**2 224**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$	$
	(000's eliminated)	
Assets		
Current		
Short-term investment	2 116	
Accounts receivable	23	2 139
Investment — at cost		1 953
Other asset components		3
		4 095
Liabilities		
Accounts payable		1
Invested capital		1 870
Available capital		2 224
		4 095

SINKING FUNDS

Statement of the variation of the amounts available for repayment of bonds and other debts
for the year ended December 31, 1984

	$	$
	(000's eliminated)	
Balance at beginning of year		10 913
Add:		
Contribution from revenue fund	3 420	
Income from investments	1 234	4 654
		15 567
Less:		
Amounts applied to repayment of bonds		461
Balance at end of year		**15 106**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$
	(000's eliminated)
Assets	
Bonds investments — at nominal value	
La Ville de Québec's bonds	1 720
Other bonds	11 943
	13 663
Note payable on request from La Ville de Québec	1 443
	15 106
Liabilities	
Amounts available for repayment of bonds and other debts	**15 106**

SPECIAL FUND — LAND RESERVE

Statement of the variation of available capital
for the year ended December 31, 1984

	$	$
	(000's eliminated)	
Balance at beginning of year		861
Add		
Proceeds from disposal of fixed assets	664	
Contribution from revenue fund	500	
Interest revenue	81	1 245
		2 106
Less		
Acquisition of fixed assets	744	
Contribution to a non-profit organization	500	1 244
Balance at end of year		**862**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$
	(000's eliminated)
Assets	
Cash	853
Accounts receivable	9
	862
Liabilities	
Available capital — note 4	**862**

PARKS AND PLAYGROUNDS RESERVE FUND

Statement of the variation of capital
for the year ended December 31, 1984

	$ (000's eliminated)
Balance at beginning of year	282
Add	
Compensations received	341
	623
Less	
Acquisition and preparation of parks and playgrounds	228
Balance at end of year	**395**

Balance sheet
as at December 31, 1984

	$ (000's eliminated)
Assets	
Cash	363
Accounts Receivable	32
	395
Liabilities	
Capital — note 5	**395**

Notes to financial statements
as at December 31, 1984

1. Summary of significant accounting policies

La Ville de Québec's operations are registered in conformity with generally accepted accounting principles, taking into account the particular standards of municipal accounting and, as a rule, as per the generally accepted accounting practices in the Province de Québec.

The significant accounting policies are:

Reserve for preliminary works

Proceeds from the disposal of fixed assets and other sundry contributions are kept in this reserve account. These amounts are used to finance temporarily some capital expenditures until their approbation by by-law.

Reserve for other projects

This amount is made up of budgetary appropriations to provide for some expected expenditures.

Reserve for acquisition and improvement of fixed assets

This reserve is made up of budgetary appropriations which are used to acquire fixed assets and realize sundry capital works.

Reserve for contestations of assessed value

The current year provision to this reserve is applied against the related revenue accounts.

Investments acquired for sinking funds purposes

The City accounts for sinking funds investments at their nominal value and the excess of revenue over expenditure of these funds is reinvested therein.

Other asset components

Some of these assets are amortized annually by a charge to the statement of revenue and expenditure of the revenue fund.

Conversion of foreign currencies and refinancing in Swiss francs

The bonds payable in American dollars are carried in the books at par, whereas the bonds and notes payable in Swiss francs are carried at their Canadian dollar equivalent at the date of the loan.

When a refinancing is done on the same foreign market, the City, in accordance with section 333 a) of its charter, uses the exchange rate of the original borrowing to establish the value of its new debt.

2. Appropriation to the reserves

During the year, an amount of $2 100 000 has been appropriated to the following projects:

Intermodal station — parking	$1 500 000
Pool construction	600 000
	$2 100 000

3. Deferred revenue

This amount of $1 546 000 includes an amount of $793 000 related to the merit premium plan of the Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec for the years 1980, 1981 and 1982. This amount will be applied to the 1985, 1986 and 1987 contributions.

4. Available capital of special fund — Land reserve

When the proceed of the disposal of some fixed assets and of a receivable account will be cashed, the capital of this fund will increase by the disposal amount. These assets are temporarily presented in the statement of long-term assets.

5. Capital of parks and playgrounds reserve fund

When a $300 000 loan will be cashed, the available capital of the fund will increase by this same amount plus the earned interest. This loan is temporarily presented in the statement of long-term assets.

6. Employees' Pension Plan of La Ville de Québec

According to the firm "Pouliot Guérard Inc.", the unfunded liability deficit of the Employees' Pension Plan of La Ville de Québec was established at $129 225 000 as at December 31, 1983. At the same date, the Plan was provisionally funded at 49,3 % while the previous actuarial report as at December 31, 1980 established the rate at 40,2 %. Under section 162 b) of its Charter, the City is bound to fund the initial unfunded liability in the amount of $105 218 000 before April 30, 1990.

Since December 31, 1983, supplementary special contributions totalling $6 574 536, were invested to partially cover the deficit.

7. Long-term debt

Some long-term debts issued are repayable in American dollars and Swiss francs. As at December 31, 1984, the exchange rate for American dollars was $1,3225 and for Swiss franc $0,5047. If these rates were in effect at maturity, the City would have to repay an additional amount of $14 120 000.

A reserve totalling $3 233 000 has been set up to partially cover the premiums which may be due on repayment of these foreign long-term debts. As at December 31, 1984, the net effect for the City would be $10 887 000.

8. Contingent liability

Regional organisms

Under section 206 of the Communauté urbaine de Québec Act, the municipalities in the territory of the Community are jointly and severally liable toward the holders of bonds, notes and other securities issued by the Community, for its own use, of the repayment of such bonds, notes and otehr securities, in principal, interest and other accessories, and of all other obligations contracted by the Community toward such holders.

The City also has the same responsibility toward the holders of bonds, notes, and other securities issued by the Commission de transport de la communauté urbaine de Québec.

Other

As at December 31, 1984, legal claims against the City totalize $15 700 000. The City contests the validity of these claims but estimates to pay about $5 600 000 relatively to expropriation causes.

9. Commitment

Under the terms of a fifty (50) years emphyteutic lease and of a rental agreement entered into in 1981 in connection with the central library project, the City is committed to pay the following amounts:

— an annuity, consisting of principal and interest, necessary to redeem a $5 382 700 loan over a period a thirty (30) years, as set forth in said agreement;

— $1 060 000 annually, for the first thirty (30) years, computed on the basis of long-term financing at the annual rate of 13 %. Any increase or decrease in said rate, at the time of any refinancing, will involve a proportionate annuity adjustment. For the last twenty (20) years the City will not assume any financing cost.

The contracts specify that the parking garage and the multifunctional building will become the property of the City respectively in years 2012 and 2032, for the nominal amount of one dollar ($1).

10. Subsequent event

On February 20, 1985, the City made a bond issue for a total amoun of $45 000 000 to reduce temporary loans which had been made to finance some capital expenditures.

Investments per categories
as at December 31, 1984

	$	$
		(000's eliminated)
St. Malo Industrial Fund		
Bonds		
Municipalities	74	
Provinces	28	102
Mortgages		
Industrial loans		1 852
Short-term investment		2 116
		4 070
Sinking funds		
Bonds		
Municipalities	8 238	
Para-governmental institutions	4 625	
Provinces	800	13 663
Short-term investment		1 443
		15 106
Statement of long-term assets		
Mortgage loan from Office municipal d'habitation de Québec		1 167
Other loans		1 236
		2 403

Bonds and other debts
as at December 31, 1984

Date of maturity			By-laws		Amount of issue	Interest rate	Date of issue
					$	%	
					(000's eliminated)		
March 16	1985/86		By-laws 2432, 2434, 2443 etc., serial		2 695	13¾	81-03-16
April 29	1985		By-law 3012, 23 000 000 s fr		5 877	4 4375	84-04-27
June 27	1985		By-laws 2825, 2851, 2856 etc., serial		1 074	10	83-06-27
August 4	1985		By-laws 2237, 2267, 2321 etc., serial		2 242	11½	80-08-04
August 4	1985		By-laws 2237, 2267, 2321 etc		3 799	12	80-08-04
October 1	1985		By-laws 1484, 1485, 1486 etc., serial		2 335	5¾	65-10-01
October 15	1985/94	r	By-laws 1677, 1851, 2092 etc		15 000	10¼	74-10-15
November 15	1985/95	r	By-laws 1872, 2023, 2053 etc		15 000	10	75-11-15
December 17	1985	r	By-laws 2728, 14 000 000 s fr		4 378	6	80-12-17
January 15	1986		By-law 1498, serial		4 320	5½	66-01-15
June 1	1986	r	By-laws 85, 93, 122, serial	ls	59	5¼	66-06-01
June 1	1986	r	By-law 82, serial	ls	12	5⅜	66-06-01
June 27	1986		By-laws 2825, 2851, 2856 etc., serial		1 030	10½	83-06-27
July 1	1986		By-laws 193, 213, 263, serial	d	347	6	66-07-01
February 15	1987		By-laws 2267, 2394, 2432 etc		25 000	16½	82-02-15
March 16	1987		By-laws 2432, 2434, 2443 etc		3 438	14	81-03-16
May 1	1987		By-laws 1558, 1587, 1588 etc., serial		1 451	6¼	67-05-0
June 27	1987		By-laws 2825, 2851, 2856 etc., serial		1 143	11	83-06-2
June 28	1987		By-laws 1872, 2023, 2083 etc		4 250	10	77-06-2
July 1	1987		By-laws 1614, 1615		5 400	6¼	67-07-0
October 1	1987	r	By-law 1624, serial		358	5⅜	67-10-0
October 1	1987	r	By-law 1625, serial		1 473	5¼	67-10-0
November 1	1987		By-law 1640		406	5	67-11-0
March 1	1988		By-laws 2202, 2237, 2255 etc		2 600	10	78-03-0
April 1	1988		By-laws 1677, 1741, 1814 etc		3 750	7¾	73-04-0
May 1	1988	r	By-law 88, serial	d	100	7½	68-05-0
June 27	1988		By-laws 2825, 2851, 2856 etc., serial		1 269	11	83-06-2
September 1	1988		By-laws 91, 92, 95 etc., serial	ls	73	7½	68-09-01

Denomination	Term of issue	Amount renewable	Years to run from renewable year	Balance	Sinking funds	Net debt
		$		$	$	$
		(000's eliminated)		(000's eliminated)	(000's eliminated)	(000's eliminated)
Can.	1 to 5 years			1 271		1 271
Swiss	1 year	5 449	15 years	5 877	1 178	4 699
Can.	2 years			1 074		1 074
Can.	1 to 5 years			546		546
Can.	5 years	3 799	1 to 5 years	3 799		3 799
Can.	1 to 20 years			99		99
Can.	5 to 20 years	2 575	1 to 10 years	2 575	259	2 316
Can.	7 to 20 years	4 834	1 to 10 years	4 834	261	4 573
Swiss	5 years	3 717	10 years	4 378	1 069	3 309
U.S.	1 to 20 years			380		380
Can.	1 to 20 years			9		9
Can.	1 to 20 years			2		2
Can.	3 years			1 030		1 030
Can.	1 to 20 years	103	20 years	141		141
Can.	5 years	21 291	10 years	25 000	1 300	23 700
Can.	6 years	2 724	1 to 3 years	3 438		3 438
Can.	1 to 20 years			466		466
Can.	4 years			1 143		1 143
Can.	10 years			4 250	2 662	1 588
U.S.	20 years			5 400	4 411	989
Can.	1 to 20 years			80		80
Can.	1 to 20 years			327		327
Can.	20 years			406	348	58
Can.	10 years			2 600	434	2 166
Can.	15 years	1 125	7 years	3 750	464	3 286
Can.	19 and 20 years	74	5 years	100		100
Can.	5 years			1 269		1 269
Can.	20 years	62	10 to 20 years	73		73

Date of maturity			By-laws		Amount of issue	Interest rate	Date of issue
					$	%	
					(000's eliminated)		
October 1	1988		By-law 1688, serial		2 467	7½	68-10-01
January 3	1989		By-laws 2068, 2208, 2237 etc.		2 600	10¼	79-01-03
June 27	1989		By-laws 2825, 2851, 2856 etc., serial		6 932	11¼	83-06-27
October 15	1989		By-laws 2237, 2267, 2321		2 683	11	79-10-15
July 1	1990	r	By-laws 425, 426, 427 etc., serial	n	325	9½	70-07-01
August 4	1990		By-laws 2237, 2267, 2321 etc.		3 592	12	80-08-04
March 16	1991		By-laws 2432, 2434, 2443 etc.		7 705	14	81-03-16
July 1	1992		By-laws 1961, 2065, 2806		820	7½	77-07-01
December 22	1992	r	By-laws 2237, 2267, 2321 etc.		25 000	13¼	82-12-22
April 1	1993		By-laws 1677, 1741, 1814 etc.		3 750	8	73-04-01
June 27	1993		By-laws 2825, 2851, 2856 etc		6 020	12	83-06-27
July 1	1994		By-laws 1961, 2065, 2806		134	7½	79-07-01
April 1	1995		By-laws 1549 etc.	q, ls, n	10 000	9½	75-04-01
June 1	1995	r	By-laws 59, 63, serial	ls	141	5⅜	65-06-01
July 1	1995		By-laws 1961, 2065, 2806		30	7½	80-07-01
April 1	1996	r	By-law 193, serial	d	242	5¼	66-04-01
July 1	1996		By-laws 1961, 2065, 2806		38	7½	81-07-01
July 15	1996	r	By-laws 2208, 2216, serial		15 000	9¾	76-07-15
April 1	1997	r	By-laws 91, 110, serial	ls	149	5¼	67-04-01
May 1	1997	r	By-law 62, serial	ls	21	5⅜	67-05-01
June 28	1997	r	By-laws 1872, 2023, 2083 etc., serial in part		7 750	10¼	77-06-28
July 1	1997		By-laws 1961, 2065, 2806		398	7½	82-07-01
March 1	1998	r	By-laws 2002, 2237, 2255 etc.		10 800	10	78-03-01
June 27	1998		By-laws 2825, 2851, 2256 etc., serial		1 563	12	83-06-27
January 3	1999		By-laws 2068, 2208, 2237 etc., serial		10 800	10½	79-01-03
October 15	1999	r	By-laws 2237, 2267, 2321, serial		10 418	11	79-10-15
August 4	2000	r	By-laws 2237, 2267, 2321 etc., serial in part		5 367	12	80-08-04
March 16	2001		By-laws 2432, 2434, 2443 etc.		6 162	14	81-03-16

Denomination	Term of issue	Amount renewable	Years to run from renewable year	Balance	Sinking funds	Net debt
		$		$	$	$
		(000's eliminated)		(000's eliminated)	(000's eliminated)	(000's eliminated)
Can.	1 to 20 years			811		811
Can.	10 years			2 600		2 600
Can.	6 years	5 524	1 to 4 years	6 932		6 932
Can.	10 years			2 683		2 683
Can.	1 to 20 years			59		59
Can.	10 years	3 592	1 to 6 years	3 592		3 592
Can.	10 years	6 553	1 to 6 years	7 705		7 705
Can.	1 to 15 years			546		546
Can.	10 years	12 673	5 years	25 000	1 355	23 645
Can.	20 years	1 000	13 years	3 750		3 750
Can.	10 years	6 020	1 to 4 years	6 020		6 020
Can.	1 to 15 years			105		105
Can.	8 and 20 years			195	70	125
Can.	1 to 30 years			78		78
Can.	1 to 15 years			25		25
Can.	1 to 30 years			141		141
Can.	1 to 15 years			33		33
U.S.	1 to 20 years			11 900		11 900
Can.	1 to 30 years			92		92
Can.	1 to 30 years			13		13
Can.	1 to 20 years			6 665	580	6 085
Can.	1 to 15 years			367		367
Can.	20 years			10 800	320	10 480
Can.	15 years			1 563		1 563
Can.	11 to 20 years			10 800		10 800
Can.	11 to 20 years			10 418		10 418
Can.	17 to 20 years			5 367	216	5 151
Can.	20 years			6 162	107	6 055

Date of maturity			By-laws		Amount of issue	Interest rate	Date of issue
					$	%	
					(000's eliminated)		
June 1	2002		By-laws 2334, 2735, 2912, serial		871	10¾	82-06-01
June 1	2002		By-laws 2559, 2741, 2918, serial		72	9½	82-06-01
June 1	2003		By-laws 2559, 2574, 2741, 2918, serial		728	9½	83-06-01
June 1	2003		By-laws 2804, serial		700	9⅝	83-06-01
June 1	2003		By-laws 2463, 2464, 2739 etc., serial		832	10	83-06-01
June 1	2003		By-laws 2334, 2335, 2735 etc., serial		658	10¾	83-06-01
April 1	2004	r	By-law 2274, serial		585	7.5744	74-04-01
April 1	2005		By-law 2068, serial		1 353	7.9737	75-04-01
April 1	2005	r	By-law 2300		3 908	7.5846	75-04-01
June 1	2006	r	By-law 33, serial	co	52	5⅜	66-06-01
January 1	2007	r	By-laws 256, 282, 283, serial	n	409	5⅜	67-01-01
February 1	2007	r	By-laws 69, 96, 138	ls	167	5⅜	67-02-01
February 1	2007	r	By-law 33, serial	co	208	5⅜	67-02-01
April 1	2007	r	By-law 2468		7 766	9.9091	77-04-01
April 1	2009	r	By-laws 2354, 2664		396	9.4283	79-04-01
Total of bonds							
Other debts							
January 15	1994			m	629	10	79-01-15
November 30	1994	r	By-law 2835	no	800	11¼	82-11-30
July 1	2041		By-laws 1961, 2065		280		72-07-01

Abbreviations:

co: Debenture debt assumed from merger with City of Charlesbourg-Ouest
d: Debenture debt assumed from merger with City of Duberger
ls: Debenture debt assumed from merger with City of Les Saules
m: Mortgages
n: Debenture debt assumed from merger with City of Neufchâtel
no: Note
q: Québec
r: Redeemable

Denomination	Term of issue	Amount renewable	Years to run from renewable year	Balance	Sinking funds	Net debt
		$		$	$	$
		(000's eliminated)		(000's eliminated)	(000's eliminated)	(000's eliminated)
Can.	1 to 20 years			843		843
Can.	1 to 20 years			70		70
Can.	1 to 20 years			715		715
Can.	1 to 20 years			688		688
Can.	1 to 20 years			818		818
Can.	1 to 20 years			647		647
Can.	1 to 30 years			505		505
Can.	1 to 30 years			1 204		1 204
Can.	1 to 30 years			3 451		3 451
Can.	1 to 40 years			40		40
Can.	1 to 40 years			327		327
Can.	1 to 40 years			132		132
Can.	1 to 40 years			167		167
Can.	1 to 30 years			7 311		7 311
Can.	1 to 30 years			380		380
		81 115		**216 037**	**15 034**	**201 003**
Can.	15 years			466		466
Can.	12 years			800	72	728
Can.	70 years			228		228
				1 494	**72**	**1 422**
		81 115		**217 531**	**15 106**	**202 425**

Analysis of the repayment of the funded debt[1]

Fiscal year	Sinking funds issues		Serial issues		
	Principal[2] $	Interests $	Principal $	Interests $	Total $
			(000's eliminated)		
1985	4 241	13 749	4 114	11 240	33 344
1986	3 883	12 473	5 018	13 285	34 659
1987	3 883	12 261	5 295	12 729	34 168
1988	3 096	7 290	6 791	14 530	31 707
1989	2 771	6 882	7 337	13 946	30 936
1990	1 916	6 453	9 531	13 107	31 007
1991	1 916	6 453	10 151	11 893	30 413
1992	1 916	6 453	11 174	10 645	30 188
1993	1 199	2 991	13 462	10 881	28 533
1994	701	2 841	15 233	9 429	28 204
1995	596	2 555	15 577	7 795	26 523
1996	403	2 062	13 967	6 153	22 585
1997	403	1 903	13 878	4 642	20 826
1998	362	1 204	8 239	3 109	12 914
1999	72	664	7 869	2 258	10 863
2000	72	664	4 918	1 459	7 113
2001	29	141	2 545	890	3 605
2002			1 404	681	2 085
2003 à 2013			5 895	1 778	7 673
	27 459	**87 039**	**162 398**	**150 450**	**427 348**

(1) Schedule showing estimated annual cost of the funded debt existing as at December 31, 1984.

(2) Annual payments to the sinking funds.

The computation of the repayments of the loans, which will be contracted to refinance the renewable loans, has been established on the balance of the term to run. These repayments are computed at a rate of 11 %.

Analysis of taxes receivable

	1984	1983	1982	1981
	$	$	$	$
		(000's eliminated)		
Balance at beginning of year	16 399	15 377	12 640	12 094
Add: municipal and school taxes	129 027	123 775	119 689	97 301
	145 426	139 152	132 329	109 395
Less: collection during the year	132 787	122 753	116 952	96 755
Balance at end before provision for doubtful accounts	12 639	16 399	15 377	12 640
Less: provision for doubtful accounts	520	715	877	779
Balance at end of year	**12 119**	**15 684**	**14 500**	**11 861**
	%	%	%	%
Collection — current levy				
Real estate tax	93.5	93.7	91.1	92.6
Business tax	95.3	92.6	84.7	87.6

School taxes
La Ville de Québec collects school taxes on behalf of la Commission des écoles catholiques de Québec and the Greater Quebec School Board on properties located in the Champlain, St-Roch — St-Sauveur and Limoilou districts only

POOR
QUALITY
ORIGINAL